

Banque africaine de développement Fonds africain de développement



MAURICE

Document de stratégie-pays

2009-2013

**Département-pays et régional - Sud B (ORSB)
Mai 2009**

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
II.	CONTEXTE ET PERSPECTIVES DE MAURICE	1
	2.1. Contexte politique, économique et social	1
	2.2. Options stratégiques	16
	A. Cadre stratégique du pays	16
	B. Faiblesses et défis	17
	C. Forces et possibilités	18
	2.3. Développements récents dans la coordination de l'aide	18
	2.4. Positionnement du Groupe de la Banque à Maurice	19
	A. Opérations de la Banque à Maurice	19
	B. Expérience et enseignements tirés du DSP précédent	20
III.	STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR MAURICE	21
	3.1. Justification de l'intervention du Groupe de la Banque	21
	3.2. Produits livrables et cibles	23
	3.3. Suivi et évaluation	25
	3.4. Enjeux du dialogue avec le pays	25
	3.5. Risques potentiels et mesures d'atténuation	26
IV.	CONCLUSION ET RECOMMANDATION	27
ANNEXES		
		Nbre pages
1.	Matrice de suivi des résultats	4
2.	Projets actifs	1
3.	Appui des partenaires au développement	1
4.	Indicateurs économiques et financiers	5
5.	État de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement	1
6.	VIH/sida à Maurice	1
7.	Indicateurs socioéconomiques comparatifs	1
8.	Carte	1
		1
	Références bibliographiques	1

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

APD	Aide publique au développement	NEAP	Nouveau Plan d'action environnemental
AFD	Agence française de développement		Nouveau Partenariat pour le
AGOA	Loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique	NEPAD	développement de l'Afrique
AMF	Accord multifibres		Conseil national de productivité et de
APE	Accord de partenariat économique	NPCC	compétitivité
ASS	Afrique subsaharienne		Prêt non productif
BAD	Banque africaine de développement	NPL	Programme national d'assainissement
BoM	Banque de Maurice	NSP	Organisation mondiale du commerce
BSL	Prêt d'appui budgétaire		Objectif du Millénaire pour le
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme	OMC	développement
CET	Construire-exploiter-transférer	OMD	Organisation mondiale de la santé
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe		Organisation non gouvernementale
CREM	Centre régional d'excellence multidisciplinaire	OMS	Département des opérations du secteur privé
CSO	Bureau central des statistiques	ONG	Budgétisation par programme
DBSL	Prêt d'appui au budget de développement	OPSD	(Programme) Dépenses publiques et responsabilité financière
DSP	Document de stratégie-pays	PBB	Produit intérieur brut
DSPAR	Document de stratégie-pays axé sur les résultats	PEFA	Petite et moyenne entreprise
EES	Exercice financier	PIB	Système de gestion des performances
EF	Entité à vocation exportatrice	PME	Programme des Nations Unies pour le développement
EOE	Zone franche industrielle	PMS	Partenariat public-privé
EPZ	États-Unis		Pays à revenu intermédiaire
EU	Fonds africain de développement	PNUD	Rapport sur le développement humain
FAD	Fonds international de développement agricole	PPP	Revue à mi-parcours
FIDA	Fonds monétaire international	PRI	Royaume-Uni
FMI	Gouvernement de Maurice	RDH	Communauté de développement de l'Afrique australe
GoM	Investissement direct étranger	RMP	Afrique du Sud – Extrême Orient
IDE	Zone de développement intégré	R-U	(système de câbles)
IRS	Agence des transports terrestres	SADC	Programme sectoriel global
LTA	Maladie non transmissible		Technologie de l'information et de la communication
MNT	Ministère des Finances et du Développement économique	SAFE	Unité de compte
MOFEE	Nouveau programme économique du Millénaire	SWAp	Union européenne
NEA		TIC	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise
		UC	
		UE	
		VIH/sida	

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES
(Avril 2009)

Monnaie nationale		Roupie mauricienne (Rs)
1,00 UC	=	49,54 Rs
1,00 UC	=	1,50 USD
1,00 USD	=	33,13 Rs

EXERCICE FINANCIER
Du 1^{er} juillet au 30 juin

I. INTRODUCTION

1.1.1 **Le présent document de stratégie-pays (DSP) définit le programme d'appui de la Banque à Maurice pour la période 2009-2013.** Il constitue la réponse à l'intérêt accru du Gouvernement de Maurice pour l'engagement de la Banque et l'intensification de son programme de prêt. Dans le contexte et en toile de fond de la récession en cours à l'échelle mondiale, le Gouvernement est confronté à des défis sans précédent et s'est adressé à la Banque pour obtenir un appui en temps voulu. La stratégie a été élaborée en consultation avec le Gouvernement et est alignée sur les priorités nationales en matière de développement, telles qu'établies dans la «Vision 2020 : étude des perspectives nationales à long terme» (encadré 5 ci-dessous). Depuis l'accession de Maurice à l'indépendance en 1968, les gouvernements qui se sont succédé se sont fixé des objectifs de développement à long terme qui sont restés cohérents, à savoir réduire la pauvreté par la création d'emplois et améliorer la qualité de vie de la population, tout en maintenant la cohésion sociale. Le présent DSP articule l'engagement proposé de la Banque autour de deux piliers:

- *Réduction des goulots d'étranglement structurels entravant la compétitivité et le commerce*, en vue de garantir une croissance soutenue à long terme. Le Gouvernement a demandé à la Banque d'accorder une attention particulière à l'intégration du commerce.
- *Amélioration de l'efficacité du secteur public et de la prestation de services sociaux*, en vue de pérenniser et de consolider les acquis des réformes.

1.1.2 **Le présent DSP met en relief le statut de Maurice en tant que PRI.** Il est conforme à la Stratégie du Groupe de la Banque pour le développement du secteur privé (2007) et au Cadre stratégique du Groupe de la Banque pour l'accroissement de l'appui aux pays à revenu intermédiaire (2008). Le DSP est flexible et est conçu de façon à s'adapter aux nouvelles possibilités d'engagement de la Banque à Maurice.

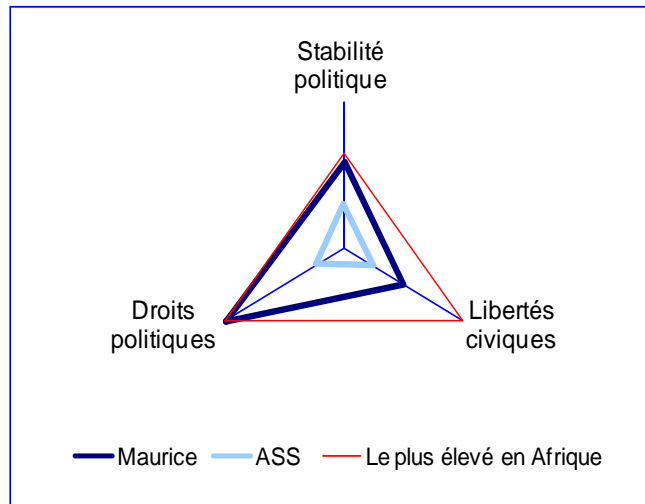
II. CONTEXTE ET PERSPECTIVES DE MAURICE

2.1 Contexte politique, économique et social

Contexte politique

2.1.1 **La scène politique affiche une stabilité remarquable.** Maurice se flatte d'être une démocratie mûre, dotée d'institutions solides (graphique 1), qui ne court pas un risque d'instabilité politique sous l'effet de la crise financière mondiale. Sur la base de l'indice d'instabilité politique (*Manning the Barricades*, rapport spécial de l'*Economist Intelligence Unit*), ce pays était classé en mars 2009 dans la catégorie des pays à très faible risque (occupant le 7^{ème} rang sur 165 pays).

Graphique 1
Contexte politique (2008)



Note: Maurice se trouve dans la première moitié de la tranche entre le 50^e et 75^e rang centile sur les 212 pays couverts par l'enquête.
Source: Indicateurs de gouvernance, Banque mondiale, 2008, et Département des statistiques de la BAD.

2.1.2 Les élections législatives se tiendront en juillet 2010. En plus de la représentation «multiethnique» au sein de chaque parti politique, la pratique flexible du changement d'alliances et de coalitions politiques, qui a contribué à garantir la stabilité du pays depuis l'indépendance, tire maintenant vers sa fin. Le parti au pouvoir, à savoir l'*Alliance sociale (AS)*, qui est une coalition autour du parti travailliste, est aux affaires depuis 2005. Les deux autres principaux partis sont le *Mouvement militant mauricien (MMM)* et le *Mouvement socialiste militant (MSM)*.

2.1.3 Il est probable que la façon dont Maurice gère le ralentissement économique détermine les résultats des élections législatives. L'opposition soutient que le Gouvernement a agi trop peu et trop tard, et que les pertes financières des entités parapubliques et des entreprises publiques limitent la marge de manœuvre financière nécessaire pour mettre en œuvre des politiques contracycliques, ce qui pourrait remettre en cause la discipline budgétaire, bien qu'un tel risque soit atténué par le renforcement des dispositions stipulées dans le cadre budgétaire à moyen terme (la nouvelle loi sur la gestion de la dette publique garantit l'alignement de la dette du secteur public sur les objectifs budgétaires à moyen terme).

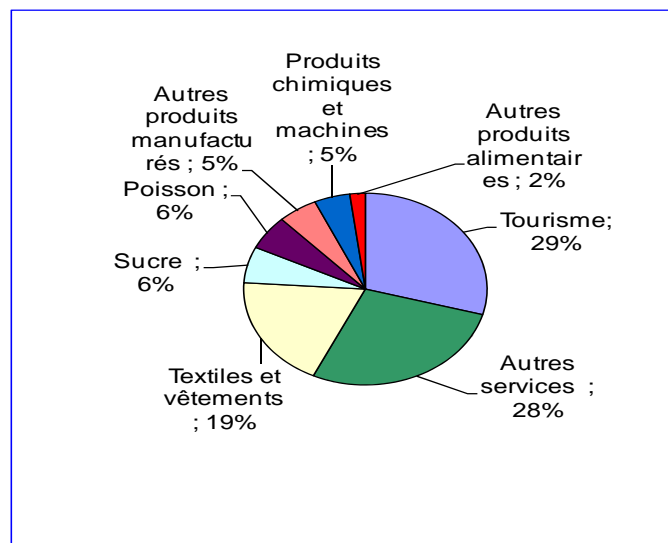
Contexte économique

Croissance et moteurs de croissance

2.1.4 L'économie mauricienne a réussi à promouvoir une forte croissance sur une longue période et à réduire sa dépendance à l'égard de l'exportation de sucre brut. Au cours des trois dernières décennies, la croissance du PIB réel s'est établie en moyenne à 6 %, atteignant près de 5 % ces trois dernières années (annexe 4). À l'heure actuelle, les moteurs de la croissance économique sont les flux d'IDE dans l'immobilier consacré au tourisme et les activités bancaires off-shore, ainsi que la reprise dans les exportations de textiles. Le tourisme est le secteur

prédominant, représentant respectivement près de 10 % du PIB (compte non tenu de ses effets complémentaires sur les secteurs de la construction, de l'infrastructure et des services), 7 % des emplois et 29 % des exportations de biens et services (graphique 2). Le tourisme est également à l'origine du boom dans le secteur de la construction, à la faveur des investissements substantiels consentis dans les hôtels et l'infrastructure au cours des deux dernières années. Le secteur financier représente environ 10 % du PIB et est stimulé par la stratégie gouvernementale visant à faire de Maurice une plaque tournante financière régionale. Un certain nombre de traités généreux de double imposition ont fait de Maurice une passerelle à faible imposition pour investir dans d'autres pays, et notamment en Afrique du Sud et en Inde. Le secteur des textiles fournit 5 % du PIB, emploie 11 % de la main-d'œuvre et représente 19 % des recettes en devises. Ce secteur s'est bien adapté à la suppression des préférences commerciales en 2005, en privilégiant les produits d'exportation à plus forte valeur ajoutée. Le secteur du sucre ne représente actuellement que 3 % du PIB et 6 % des recettes en devises, mais il reste le principal employeur et représente 80 % des terres mises en valeur. Ce secteur s'est orienté progressivement vers l'augmentation des exportations de sucre raffiné.

Graphique 2
Exportations de biens et de services (2008)



Source: Banque de Maurice (BoM) – <http://bom.intnet.mu>,
Bureau central des statistiques (CSO) – <http://statsmauritius.gov.mu> et
Département des statistiques de la BAD.

Gestion macroéconomique

2.1.5 Les réformes ciblant le marché ont permis à Maurice de renforcer ses capacités de résistance et d'être à l'abri des premiers effets de la crise mondiale. Lancées en 2005 (encadré 1), les vigoureuses réformes ciblant le marché ont permis de :

- Stimuler la croissance économique, en la maintenant à plus de 5 % au cours des trois dernières années;

- Ramener le taux de chômage à 8 % en 2008, soit le plus faible niveau sur une période de cinq ans;
- Porter l'investissement privé à 22 % du PIB, soit le niveau le plus élevé jamais atteint;
- Ramener le déficit budgétaire global à 3,4 % du PIB en 2007-2008, après un niveau record de 5,4 % en 2005-2006 ;
- Réduire la dette du secteur public en la ramenant d'un niveau d'environ 69 % du PIB en 2005-2006 à 62 % du PIB en 2007-2008, dont 9 % du PIB seulement au titre de la dette extérieure.

Encadré 1: Programme de réformes

Acquis des réformes (2005-2009):

Accroissement de la compétitivité

- Un accord sur l'harmonisation des impôts a été signé avec l'Inde et le Pakistan (2005) ;
- Les barrières tarifaires ont été démantelées et les tarifs douaniers supprimés (2005-2007) ;
- Les réglementations régissant les entreprises implantées au sein et hors des zones franches industrielles ont été unifiées, sauf pour ce qui est de la main-d'œuvre (2007) ;
- L'accès au transport aérien a été libéralisé (2007) ;
- Les restrictions en matière d'immigration ont été allégées (2007) ;
- La loi sur l'insolvabilité a été adoptée (2007) ;
- La flexibilité du marché du travail s'est améliorée (flexi-sécurité), réduisant les coûts liés à la cessation de service (2007).

Consolidation de la performance budgétaire et accroissement de l'efficacité du secteur public

- Deux dispositions budgétaires ont été mises en œuvre (limitation des dépenses de fonctionnement et limitation de l'augmentation de la dette) (2006-2008) ;
- Les cadres PBB, PMS et CDMT ont été institués (2006-2009);
- Le système fiscal a été réformé: l'impôt sur les bénéfices a été unifié ; un impôt résidentiel a été institué ; les exonérations fiscales ont été supprimées (2006-2008) ;
- La loi sur la passation de marchés a été adoptée (2007) ;
- La déréglementation des prix imposés par les vendeurs a été lancée (2008) ;
- La réforme du secteur parapublic a été lancée (2008) ;
- La réforme des filets de sécurité sociaux a été lancée (2008) ;
- Le processus d'ouverture de la Cargo Handling Corporation Limited (CHCL) à un partenaire stratégique a été initié (2008).

Amélioration du climat des affaires

- La réglementation et les procédures régissant l'enregistrement des entreprises ont été simplifiées (2006-2009) ;
- La loi sur la facilitation des affaires a été adoptée (2006) ;
- Les restrictions en matière d'achat de terrains par les étrangers ont été allégées (2006).
- *Élargissement du cercle de possibilités par la participation, l'inclusion sociale et la durabilité*

La politique environnementale nationale a été adoptée (2006) ;

- Le programme d'autonomisation pour la formation des travailleurs mis au chômage et réaffectés a été lancé (2006-2009) ;
- Le plan d'éradication de la pauvreté absolue a été lancé (2008).

Principales réformes à venir:

- Affermissement des cadres PBB, PMS et CDMT;
- Achèvement de la réforme des entités parapubliques, et notamment de celle de la CHCL ;
- Rénovation du système de filets de sécurité sociaux en vue de la réduction de la pauvreté;
- Élimination des prix imposés par les vendeurs et des subventions inefficaces dans la prestation de services de base dans le secteur public.

Note: Les réformes ont été organisées autour des piliers de la stratégie gouvernementale de développement.

Source: Ministère des Finances et du Développement économique.

2.1.6 Le ralentissement à l'échelle mondiale a commencé à affecter les perspectives économiques. Les projections concernant la croissance réelle en 2008-2009 établissent celle-ci à 2,9 %, chiffre nettement inférieur aux prévisions initiales et au taux de croissance de 6,6 % de l'exercice 2007-2008 (tableau 1). En outre:

- Le tourisme semble amorcer un recul : les recettes tirées des voyages ont baissé de 16 % entre octobre 2008 et janvier 2009, par comparaison avec celles de la même période, une année auparavant;
- Les exportations de textiles ont chuté de 17 % entre 2007 et 2008, et devraient continuer à chuter en 2009. Les flux d'IDE devraient demeurer d'un niveau modeste (représentant 2 % à 3 % du PIB) et réduire les activités dans le secteur financier off-shore ;
- Le déficit du compte courant extérieur devrait passer à 9,3 % du PIB en 2008-2009, étant donné que la baisse de la demande dans les secteurs du tourisme, des textiles et des services financiers off-shore ne sera pas compensée par la baisse des importations ;
- L'inflation devrait être ramenée à 5 % en 2009-2010, à la faveur de la réduction substantielle des prix des produits pétroliers et des produits alimentaires sur le marché international, et en dépit de l'augmentation des dépenses budgétaires et de la dépréciation du taux de change. En une année, la roupie a connu une dépréciation de 31 % par rapport au dollar des États-Unis ;
- L'indice boursier à Maurice a chuté de 30 % depuis le 1^{er} janvier 2008.

Tableau 1

Principales tendances macroéconomiques (en tant que % du PIB, sauf indication contraire)

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Croissance du PIB (%)	4,2	6,6	2,9	2,4	3,0	4,0
Inflation (%)	10,7	8,8	7,0	3,6	5,0	5,0
Déficit budgétaire	4,2	3,4	3,9	4,8	5,0	3,3
Déficit compte courant extérieur	7,8	8,9	9,3	12,3	11,2	11,0
Déficit commercial	61,2	61,7	58,5	59,3	60,4	60,1

Note : Les chiffres de la dette correspondent à fin juin 2009.

Source: Budget de transition mai 2009, Ministère des Finances et du Développement économique (<http://mofee.gov.mu>), et Département des statistiques de la BAD.

2.1.7 Des politiques contracycliques sont actuellement mises en place pour faire face à la crise en utilisant la marge de manœuvre financière créée par la réforme fiscale, mais un appui financier supplémentaire est nécessaire. Un ensemble d'incitations fiscales d'un montant total de 10,4 milliards de roupies (représentant 3,8 % du PIB, soit 330 millions d'USD) a été lancé en octobre 2008 pour augmenter les dépenses publiques par la concentration de l'indexation des salaires en début d'exercice dans le secteur public, l'utilisation des provisions

pour aléas et la réduction des prix des produits pétroliers sur le marché intérieur, conformément aux tendances sur le marché international (encadré 2). Les mesures d'expansion prescrites par la politique monétaire (réduction de 150 pdb du taux directeur des taux d'intérêt et réduction de 1 % du ratio disponibilités/réserves) ont été mises en œuvre parallèlement aux incitations fiscales. Des mesures supplémentaires ont été engagées en décembre 2008. Il s'agit notamment du lancement de l'Initiative pour une approche mauricienne et de l'annonce de l'accroissement de l'investissement public dans le cadre de projets d'investissement de grande envergure ciblant l'infrastructure, en particulier dans le secteur du transport. Les incitations fiscales envisagées sont assez importantes, mais elles tardent à être mises en œuvre, en raison des goulots d'étranglement entravant l'investissement public, notamment l'insuffisance des capacités pour achever les études de faisabilité et mener à bien les processus de passation de marchés.

Encadré 2 Ensemble d'incitations sur une période de deux ans et Initiative en faveur de l'approche mauricienne
<p><i>L'ensemble d'incitations fiscales</i> vise à promouvoir substantiellement l'investissement tant public que privé. Les mesures spécifiques à mettre en œuvre sont notamment les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accélération de l'exécution des projets concernant les dépenses publiques et pour lesquels des fonds ont déjà été réservés, et accélération de l'investissement du secteur privé (par exemple en éliminant les obstacles à l'IDE) ; • Renforcement des capacités en termes de ressources humaines par la promotion de l'investissement dans l'enseignement supérieur et le déploiement d'efforts pour attirer les étudiants étrangers ; • L'appui aux secteurs et entreprises vulnérable, et notamment aux PME; • L'intensification des efforts de perfectionnement des compétences, de recyclage et de réinsertion des travailleurs licenciés dans l'emploi productif ; • La mise en œuvre de mesures de protection spécifiques en faveur de la population (réduction des prix de la farine, du gaz et du pain) ; • Protection des secteurs des textiles et du tourisme : une unité de représentation a été créée pour fournir un appui aux sociétés afin de les aider à exporter vers les États-Unis au titre de l'AGOA. Les taxes environnementales, les droits à l'importation et les taxes des compagnies aériennes vont baisser. <p><i>L'Initiative pour une approche mauricienne</i> est un plan d'urgence mis en place pour le sauvetage des entreprises privées confrontées à des difficultés financières. Les propriétaires de l'entreprise fournissent une participation de 20 %, et les banques commerciales apportent un concours de 40 % sous forme de prêts, à un taux d'intérêt avantageux (n'excédant le taux d'épargne) tandis que le solde de 40 % est fourni par le Gouvernement.</p>

Source: Ministère des Finances et de l'Émancipation économique.

2.1.8 Le programme du budget de transition de 2009 vise à préserver les emplois, à protéger la population et à préparer le redressement. Le déficit prévu pour le semestre clos en décembre 2009 s'établit à 4,8 % du PIB (il s'est établi à 3,9 % du PIB pour l'exercice clos en juin 2009). Pour faire face à l'impact de la crise mondiale sur la croissance et le coût de l'ensemble d'incitations, des taxes de «solidarité» ont été instituées pour les deux prochains exercices :

- Nouvelles taxes de 5 % sur les profits et de 1,5 % sur le chiffre d'affaires des fournisseurs de services de téléphone fixe et de téléphone mobile faisant des bénéficiaires;
- Augmentation de la taxe spéciale payée par les banques pour la porter à 1 % du chiffre d'affaires et à 3,4 % des profits des banques ;

- Affectation de 2 % des profits des sociétés faisant des bénéfices à leurs plans de responsabilité sociale de l'entreprise, étant entendu que les fonds ainsi affectés peuvent être payés directement à une ONG officiellement reconnue de leur choix (encadré 3).

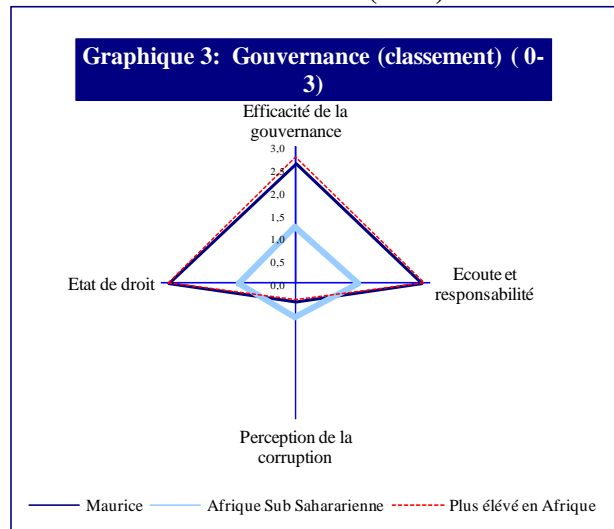
Encadré 3: Mesures ciblées du budget de transition de 2009
<p><i>Au titre de la «préservation des emplois», les mesures ciblées visaient :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les petites et moyennes entreprises (PME); • Les secteurs de la construction, du tourisme et des zones de développement intégré (IRS), notamment la possibilité d'acquérir des chambres d'hôtel et des villas pour cession-bail aux opérateurs intervenant dans l'hôtellerie, et la réduction de la taxe de cession foncière pour la ramener à 5 %. <p><i>Au titre de la «protection de la population», des mesures ciblées ont été introduites en faveur des pauvres:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un fonds pour la préservation des emplois et le redressement et d'un fonds pour la sécurité alimentaire ; • Octroi de prêts aux pêcheurs à Rodrigues; • Octroi de dons aux familles démunies; • Création du Fonds pour le développement des ressources humaines, des connaissances et de l'art. • Instauration d'une allocation transitoire de chômage pour les travailleurs licenciés pour compression du personnel. <p><i>Au titre de la «préparation du redressement», des initiatives clés ont été annoncées:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs projets d'infrastructure de très grande envergure (projets aéroportuaires, portuaires et routiers) ; • Programmes de renforcement des capacités en termes de ressources humaines ; • Expansion du réseau routier par la Road Development Company (RDC); • Les opérateurs du port franc sont autorisés à céder 50 % de leur chiffre d'affaires sur le marché intérieur.

Note: Budget de transition de 2009, 22 mai 2009.

Gouvernance et transparence

2.1.9 Maurice a enregistré une très bonne performance en matière de bonne gouvernance et de solidité des institutions. Toutefois, il est nécessaire d'accomplir davantage de progrès dans la gestion du secteur public. Les réformes récentes ciblant les cadres juridique et réglementaire étaient axées sur la création d'un environnement favorable à l'amélioration des pratiques en affaires et sur la promotion de la bonne gouvernance, de la transparence, de l'état de droit et de la responsabilité (graphique 3). Maurice a occupé le premier rang au classement de l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique en 2008, et a obtenu la note la plus élevée attribuée à un pays d'Afrique subsaharienne (85/100). Selon le classement effectué sur la base de l'indice de perception de la corruption de Transparency International, Maurice occupe le 41^{ème} rang mondial et le 2^{ème} rang en Afrique, après le Botswana (2008). Il ressort de l'évaluation conduite en 2007 au titre du programme sur les dépenses publiques et la responsabilité financière (PEFA) que les systèmes de gestion des finances publiques (GFP) de Maurice sont solides et que le niveau général du risque financier est faible, même si des améliorations sont nécessaires dans quelques domaines, et notamment dans l'établissement de rapports dans le secteur public, la planification budgétaire et la politique de dépense. Le système de gestion des performances (PMS) de même que la budgétisation par programme (PBB), qui est intégrée sur le cadre triennal de dépenses à moyen terme (CDMT), devraient renforcer le processus de budgétisation stratégique dans toutes les institutions publiques. En février 2009, le FMI a félicité le Gouvernement pour les progrès notables réalisés dans la mise en œuvre de la PBB, mais il a fait observer que la poursuite des progrès devra passer par le renforcement des liens entre la PBB et le PMS.

Graphique 3
Gouvernance (2008)

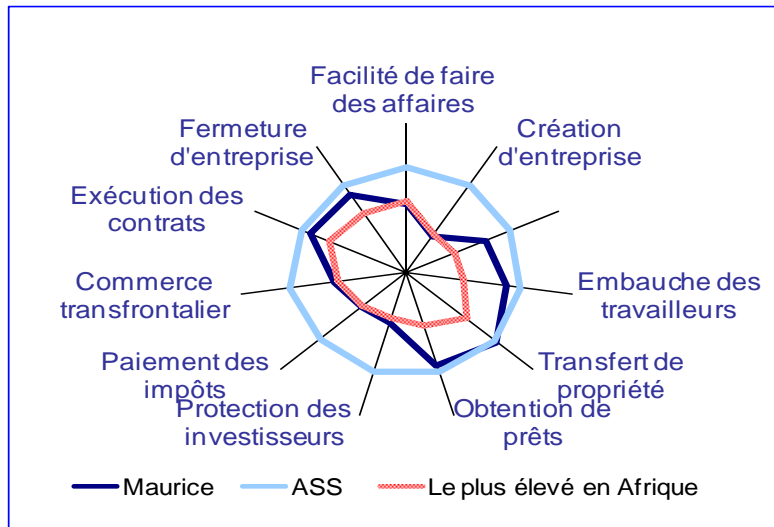


Transport

2.1.10 Le réseau routier de Maurice est dense et moderne, mais ce pays est de plus en plus confronté à l'encombrement de la circulation. Le Gouvernement reconnaît qu'un système de transport d'un bon rapport coût/efficacité est l'un des plus importants facteurs de croissance et d'accroissement de la compétitivité. Le réseau routier est d'une longueur totale de 2 000 km, dont 95 % de routes revêtues et plus de 60 % de routes bien entretenues. La propriété de voitures a substantiellement augmenté ces dernières années, et la densité de la population est l'une des plus élevées au monde (560 habitants au km²). L'encombrement de la circulation dans la zone de Port Louis avoisine les niveaux de saturation. En fait, il n'y a que deux points d'entrée à Port Louis au sud, et l'on enregistre des embouteillages en permanence à tous ces deux points. Les routes de l'île se dégradent parce que les poids lourds ne respectent pas la limitation de la charge à l'essieu (13 tonnes/essieu), faisant ainsi payer un lourd tribut à l'infrastructure de transport de Maurice et, par extension, à la compétitivité de l'économie.

2.1.11 Les installations portuaires sont parmi les meilleures de la région, mais elles atteignent déjà leur pleine capacité et nécessitent des aménagements. Une proportion de plus de 95 % du commerce extérieur se fait par voie maritime. Environ 5 millions de tonnes de marchandises transitent annuellement par le port de Port Louis dont la conception figure parmi les plus modernes de la région. Ce port est doté de cinq quais en eau profonde, de deux terminaux vrac pour le stockage et le chargement des exportations agricoles, et de trois quais à conteneurs. Il sert de plaque tournante régionale pour le transbordement, avec une capacité de manutention des portiques de 25 équivalent-vingt-pieds par heure. Toutefois, la sécurité et les capacités doivent être renforcées, en particulier dans les installations d'expédition des conteneurs.

Graphique 4
Climat des affaires



Note: Par Afrique subsaharienne (ASS), l'on entend la moyenne simple des pays africains subsahariens.
Source: Faire des affaires dans les petits États insulaires en développement en 2009, Banque mondiale.

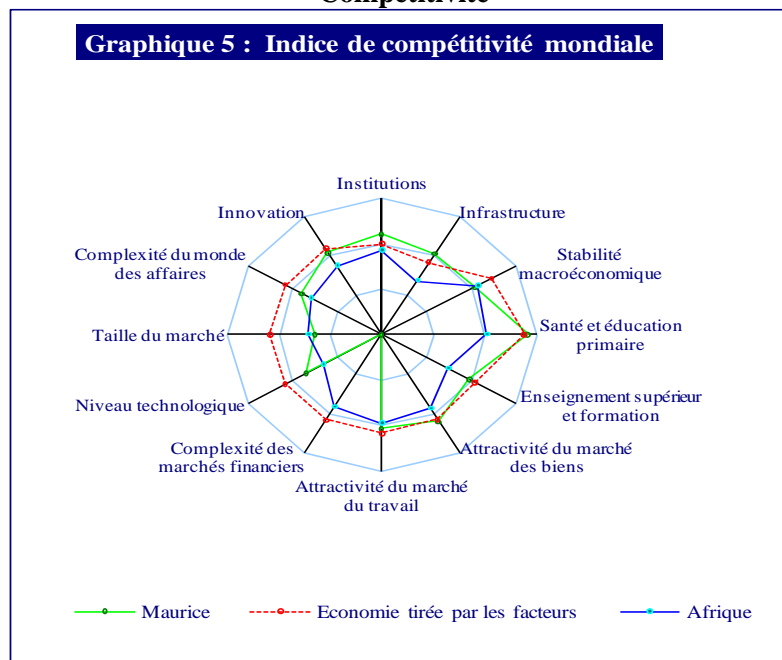
Technologies de l'information et de la communication (TIC)

2.1.12 Le secteur des TIC à Maurice jouit d'une bonne réputation en Afrique, en termes de densité des lignes fixes et de services internet. Le système de régulation des TIC est moderne, mais il doit s'adapter pleinement aux avancées technologiques. Le secteur des TIC fournit une contribution d'environ 6 % au PIB (2007) et figure parmi les secteurs les plus dynamiques. Avec un indice d'ouverture au numérique (DOI) d'environ 0,5, Maurice occupe le premier rang en Afrique en termes de télédensité (29 lignes fixes pour 100 habitants, 2008) et d'abonnés à l'internet (13 pour 100 habitants, 2008), et le quatrième rang continental en termes de mobidensité (75 téléphones mobiles pour 100 habitants, 2008). L'infrastructure TIC existante se trouve dans un état moderne aussi bien pour ce qui est de l'infrastructure du réseau de lignes fixes (couverture de l'ensemble du pays par l'infrastructure en fil de cuivre) que pour ce qui est de l'infrastructure du réseau de radiocommunications (le pays utilise principalement les réseaux mobiles en s'appuyant sur le GSM). Le marché du téléphone mobile est un marché compétitif. Les technologies utilisées pour l'internet comprennent les téléphones mobiles, les liaisons numériques à débit asymétrique, le câble et la fibre optique. Le BlackBerry est utilisé par une grande proportion de cadres supérieurs. Certains utilisateurs de téléphones mobiles avec accès à l'internet les utilisent pour leurs transactions bancaires. Le cadre réglementaire est mis en place conformément aux meilleures pratiques internationales et en tenant compte des changements induits par la convergence technologique (nouveau plan national pour les TIC). Pendant l'exercice 2007-2008, les tarifs appliqués aux appels locaux ont baissé en moyenne de 27 % et ceux des appels internationaux, de 20 % en moyenne. Les frais d'Internet haut débit ont été réduits en moyenne de 26 % et de 24 % pour les tarifs de gros et de détail respectivement. Le coût de la connectivité internationale entre Maurice et l'Europe a été réduit de 52 % sur la période 2006-2008. Le coût d'un appel téléphonique local a été réduit de 27 % et celui d'un appel international de 20 %. Les tarifs pour l'ASDL à domicile ont baissé dans une fourchette de 33 % à 44 % pour Maurice, et de près de 42 % pour Rodrigues avec effet à compter du 1er mars 2009.

Climat des affaires et compétitivité

2.1.13 **Maurice dispose d'un climat des affaires attrayant, occupant un bon rang à l'échelle continentale et mondiale.** Dans le classement effectué par la Banque mondiale sur la base des critères de Doing Business (pratique des affaires), ce pays est passé du 29^e rang (2008) au 24^e (2009). Le rapport de la Banque mondiale accorde le premier rang à Maurice en tant que meilleure place en Afrique pour faire des affaires, et le 24^e rang à ce titre dans le monde, devant la France, la Corée et le Chili. Maurice fait partie des pays ayant la meilleure performance au regard des critères de création d'entreprise, de paiement des impôts et de protection des investisseurs. La performance de Maurice est relativement bonne pour ce qui est du commerce transfrontalier, de la délivrance des permis de construire, de l'embauche des travailleurs, et de la fermeture d'entreprise. Les domaines qui nécessitent encore des améliorations sont notamment l'obtention de prêts, du transfert de propriété et d'exécution des contrats (graphique 4). Dans ces domaines, Maurice a accompli récemment des progrès remarquables, avec un bond de 30 rangs pour l'enregistrement des biens et un bond de 18 rangs pour l'obtention de prêts.

**Graphique 5
Compétitivité**



Note: Par économies tirées par l'efficacité, l'on entend la moyenne du groupe de pays considérés comme des économies tirées par l'efficacité dans le rapport sur la compétitivité mondiale (RCM) 2008-2009, et par Afrique la moyenne des économies africaines.
Source: RCM 2008-2009, WEF.

2.1.14 **Maurice fait partie du premier tiers de pays les plus compétitifs au monde, en dépit de goulots d'étranglement structurels (caractère limité de la superficie des terres, des capitaux et des ressources humaines).** Maurice occupe le 57^{ème} rang au classement de l'indice de compétitivité mondiale 2008-2009. Ce pays est doté d'institutions publiques solides et transparentes et garantit parfaitement la protection des droits de propriété, un degré raisonnable d'indépendance du judiciaire, et une bonne situation sécuritaire, au regard des normes régionales. Les institutions privées sont jugées responsables et connaissent des améliorations.

L'infrastructure est bien développée, au regard des normes régionales, et le fonctionnement du marché des biens et du marché financier est satisfaisant (graphique 5). Il ressort de l'évaluation du climat de l'investissement (ICA), conduite par la Banque mondiale en 2009, que les coûts associés à la main-d'œuvre ont baissé au fil du temps et que la productivité de la main-d'œuvre a par contre augmenté, mais que les entreprises basées à Maurice ne sont pas aussi compétitives sur les marchés mondiaux que celles des pays comparables. Les principales contraintes auxquelles sont confrontées ces entreprises sont les suivantes : i) l'accès aux financements ; ii) l'absorption des compétences et des technologies ; et iii) les problèmes liés à l'infrastructure, en particulier le caractère limité des installations portuaires et aéroportuaires, et les problèmes d'énergie (taux élevé d'utilisation des groupes électrogènes).

Intégration régionale et commerce

2.1.15 Maurice considère sa participation aux accords régionaux comme une mesure visant à renforcer sa résistance en vue de sa pleine intégration dans l'économie mondiale.

Maurice a joué un rôle de premier plan dans l'Initiative de l'aide pour le commerce en Afrique. Ce pays est en train de négocier des modalités plus favorables pour l'accès de ses exportations à l'UE (au titre de l'Accord de partenariat économique – APE) et aux États-Unis (au titre de la Loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique – AGOA). Maurice est membre actif du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et abritera la Facilité d'ajustement, qui est le Fonds pour l'infrastructure, de même que le siège de la Chambre de compensation centralisée du COMESA. Maurice est également membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Commission de l'Océan Indien (COI). Maurice œuvre ces derniers temps à la promotion de l'initiative pour le Centre régional d'excellence multidisciplinaire (CREM), dont l'objectif est de renforcer les capacités dans la formulation et la mise en œuvre d'une stratégie de développement axée sur l'intégration régionale au sein des pays de la région (encadré 4). Maurice voudrait approfondir ses relations de travail avec la BAD sur les questions relatives à l'intégration régionale. A cet égard, la Banque apporte déjà son appui à travers le NEPAD et les communautés économiques régionales en finançant plusieurs projets d'infrastructure régionale au niveau régional.

Encadré 4 Initiative pour le Centre régional d'excellence multidisciplinaire (CREM)
<ul style="list-style-type: none"> • Le CREM est une initiative du Gouvernement de Maurice visant à dispenser une formation professionnelle aux fonctionnaires de Maurice et d'autres pays de la région, formation couvrant des questions techniques et politiques liées à l'intégration du commerce. • Le CREM est une initiative régionale pilotée par Maurice et développée en coordination avec les principaux partenaires au développement et les groupements régionaux, dont le COMESA et la SADC. • L'objectif du CREM est de renforcer la capacité des communautés économiques régionales (CER) et des Etats membres, et de piloter les actions en faveur de l'intégration régionale dans leurs sous-régions. Le CREM assurera une formation et fournira des services de conseil ainsi qu'un cadre pour le dialogue, faisant ainsi fonction de hub d'expertise pour les programmes d'intégration économique régionale. • Le CREM se propose d'étendre progressivement sa couverture et d'atteindre le secteur privé.

Source: Ministère des Finances et du Développement économique.

2.1.16 Garantir la cohérence entre les réformes entreprises au niveau national et la participation à de multiples groupements régionaux demeure un défi. L'appartenance à divers groupements régionaux qui diffèrent des points de vue de la couverture géographique, du programme de libéralisation du commerce, des dispositions concernant les règles d'origine, et des objectifs visés (par exemple la mise en place d'une union douanière), est difficile à gérer. En outre, le plan de faire de l'ensemble de l'île Maurice un port franc sera difficile à réconcilier avec la participation du pays à ces groupements régionaux.

Contexte social

2.1.17 Maurice est confronté au défi de pérenniser les progrès impressionnants réalisés au cours des 15 dernières années. La prévalence de la pauvreté absolue à Maurice est faible, au regard des normes internationales. Selon les estimations, moins de 1 % de la population vit avec moins de 1 USD par jour (la proportion de la population vivant avec moins de 2 USD par jour est de 1,5 %). Les taux de mortalité infantile et maternelle, qui étaient respectivement de 15 % et de 37 pour 100 000 en 2007, ont déjà été ramenés au même niveau que ceux de la plupart des pays les plus développés. Maurice occupe le 65^{ème} rang sur 177 pays au classement effectué sur la base de l'indice de développement humain (rapport sur le développement humain 2007-2008). Toutefois, il subsiste des poches de pauvreté à travers le pays parmi certains groupes de la population (les femmes), et en particulier sur l'île de Rodrigues. Plus de 200 poches de pauvreté, qui abritent quelque 7 000 ménages vivant dans la pauvreté absolue, ont été identifiées. Le logement est un problème clé pour le 15^{ème} centile de la population mauricienne dont le revenu est le plus faible. En outre, l'OMD relatif au VIH/sida ne sera pas atteint si des mesures ne sont pas prises d'urgence (annexes 5 et 6).

Protection sociale

2.1.18 La prestation universelle de services sociaux, qui prévaut actuellement, risque d'être remise en cause. Le système de protection sociale est généreux, mais sa viabilité, sa qualité et son ciblage méritent l'attention (encadré 5). Quelques progrès ont été réalisés ces derniers temps. Le Gouvernement a mis en place des initiatives d'assistance spéciales ciblant les groupes vulnérables de la population. Une de ces initiatives est le programme d'autonomisation qui vise à accroître les possibilités offertes aux femmes, aux chômeurs et aux jeunes entrant sur le marché du travail. Ce programme est axé sur la formation et le perfectionnement des compétences, ainsi que sur l'organisation de cours de formation spéciaux à l'intention des femmes sans emploi. Au nombre des autres initiatives figurent le programme d'éradication de la pauvreté absolue (EAP), qui cible les poches de pauvreté au titre de projets précis, et l'exercice de budgétisation tenant compte des besoins des deux sexes. La crise mondiale a durement touché les groupes vulnérables à Maurice. En dépit des efforts soutenus déployés par le Gouvernement pour protéger et créer les emplois (notamment par l'institution de la flexi-sécurité et de la mise en œuvre du programme d'autonomisation, avec la participation du secteur privé), environ 45 000 emplois se trouvent au seuil de rentabilité et pourraient être perdus si la situation économique continue de se détériorer.

Encadré 5
Système de protection sociale à Maurice

Maurice dispose d'un système complet de sécurité sociale, qui s'articule autour des cinq piliers suivants:

1. Régimes de sécurité sociale et régime universel de retraite non contributif pour les personnes âgées, les personnes vivant avec des handicaps, les veuves et les enfants. Quelque 15 000 cas sociaux bénéficient de tels régimes et les dépenses y afférentes se sont élevées à 485 millions de roupies en 2007-2008 (soit 0,9 % des dépenses budgétaires).
2. Régimes de retraite contributifs pour les employés des secteurs public et privé. Ces régimes sont financés par plus de 14 000 employeurs du secteur privé et couvrent environ 280 000 employés. Le Gouvernement verse une pension de retraite de base à 136 205 personnes et fournit des subsides à plus de 22 000 veuves âgées de moins de 60 ans et à 26 000 personnes vivant avec des handicaps, ainsi que des indemnités à 18 000 enfants de veuves et d'invalides.
3. Fonds de prévoyance, financé par des employeurs aussi bien du public que du privé (à hauteur de 2,5 % du salaire et 1 % venant des employeurs) et prévoyant le paiement de prestations lors du départ à la retraite, et en cas de décès ou de licenciement.
4. Régime de retraite professionnelle, géré par le secteur privé.
5. Subventions gouvernementales pour les produits alimentaires (riz, farine), le logement (pour les groupes à plus faible revenu), la gratuité de l'éducation et des services de santé pour tous, et la gratuité du transport pour les personnes âgées et les élèves et les étudiants.

Source: Ministère de la Sécurité sociale, de la Solidarité nationale et du Bien-être des Personnes âgées, et institutions chargées des réformes.

Santé

2.1.19 Maurice fait face au double défi du VIH/sida et de la transition épidémiologique.

Bien qu'elle soit relativement faible à Maurice, la prévalence du VIH/sida, qui est actuellement estimée à 1,8 % dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans, enregistre une croissance, en particulier chez les personnes usant de la drogue (dont le nombre est aussi croissant). Il y a des indications que l'infection à VIH s'infiltré dans le public en général, comme le portent à croire des indicateurs tels que la proportion des femmes enceintes infectées par le VIH, qui est passée de 0,05 % en 2000 à 0,1 % en 2006. La transition épidémiologique se traduit par l'alourdissement du fardeau des maladies non transmissibles (MNT). Les MNT sont responsables de la majeure partie de la morbidité, des incapacités et des décès prématurés dans le pays. Elles représentent environ 80 % de la charge de morbidité. En 2004, 50,7 % des décès étaient dus à des maladies du système circulatoire. La prévalence du diabète et de l'hypertension chez les adultes âgés de 30 ans et plus était de 19,3 % et de 29,7 %, respectivement, tandis que la prévalence de taux de cholestérol élevés parmi les adultes âgés de 20 ans et plus était de 40,1 %. Ces moyennes cachent des inégalités entre les différents groupes au sein de la population, en particulier entre les hommes et les femmes. À titre d'exemple, le diabète est la cause de 26,7 % des décès chez les femmes, contre 19,3 % chez les hommes (2008). Il est nécessaire de s'attaquer à certaines insuffisances du système de santé de Maurice, et notamment à celles du système d'orientation/recours et de la gestion des services de santé décentralisés. Une proportion de plus de 90 % de la population a recours aux services des hôpitaux, ce qui montre que les patients passent outre le premier niveau de soins, entraînant ainsi un gaspillage de ressources, dans la mesure où la plupart des patients pourraient être traités à un coût moindre au niveau inférieur de soins.

Éducation

2.1.20 **Le plus grand défi à relever dans le secteur de l'éducation a trait au passage du niveau supérieur à un système d'acquisition de savoir et de compétences à plus grande valeur ajoutée pour faire de Maurice une plaque tournante du savoir dans la région.**

Maurice a réalisé l'objectif de l'éducation primaire universelle, et son système éducatif est solide, au regard des normes régionales. Le taux d'alphabétisation est de 85 %, et les taux de scolarisation nets atteignent 97 % en 2002. L'indice de parité entre les filles et les garçons est de 1,0 dans le primaire. L'éducation est gratuite dans le secondaire et est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. La durée moyenne de la scolarisation est de 10,2 ans, ce qui est en deçà des 11 ans de scolarisation obligatoire, d'où l'écart croissant en matière de scolarisation dans le secondaire par rapport au supérieur, comme en témoigne du reste le faible taux de scolarisation brut dans le supérieur, soit 41,4 % en 2008. Les possibilités d'études dans le supérieur sont limitées. Il n'y a que deux universités (Université de Maurice et l'Université de technologie, Maurice), et des pourvoyeurs privés d'enseignement supérieur, une école de médecine, une école de médecine dentaire et quelques institutions de formation professionnelle et industrielle. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation à Maurice en 2007-2008 étaient estimées à 12 % du budget de fonctionnement national et à 3,3 % du PIB. Le système éducatif est doté d'infrastructures suffisantes, en particulier dans les niveaux préprimaire, primaire et secondaire où l'on trouve aussi bien des établissements privés que des établissements publics. À ces niveaux, les principaux efforts à consentir consistent encore à améliorer le rendement du système éducatif et à réduire les taux de redoublement élevés en dernière année de chaque cycle, tout en rendant plus harmonieuse la transition d'un niveau au niveau suivant. Dans le supérieur, il est nécessaire d'améliorer l'accès et les capacités, tandis que la fourniture d'un capital humain doté de savoir et de compétences à plus grande valeur ajoutée dans les domaines économiques actuels et émergents, doit être renforcée pour que Maurice réalise sa vision ultime de devenir une plaque tournante du savoir dans la région. Jusqu'à présent, il y a un décalage entre la qualité et la spécificité des produits de l'éducation et les besoins du secteur économique.

Genre

2.1.21 **Maurice a accompli des progrès significatifs dans l'élimination des inégalités entre les deux sexes**, par exemple dans le secteur de l'éducation où l'on a pratiquement atteint la parité entre les filles et les garçons, avec une légère domination des filles dans le secondaire. Le ratio de mortalité maternelle est de 0,16 pour 1 000 naissances vivantes (2005), chiffre très faible, mais en amélioration constante. Le taux de fécondité, qui est de 1,88, est également faible.

2.1.22 **De sérieuses inégalités persistent entre les deux sexes en ce qui concerne la représentation politique**, la proportion des femmes parlementaires n'étant que de 17,1 %, contre la cible de 50 % que s'est fixée la SADC. Les inégalités entre les deux sexes sont aussi sérieuses dans le domaine de l'emploi et ont même tendance à s'accroître. En 2007, 29 900 femmes étaient au chômage, contre 18 700 hommes. Les femmes sont également trois fois plus susceptibles d'être touchées par le chômage, par rapport aux hommes. Ces inégalités sont particulièrement importantes dans la tranche d'âge de 30 à 45 ans et plus, où le taux de chômage des femmes atteint plus du double de celui des hommes. Cette situation s'explique en grande partie par la contraction et la restructuration de l'industrie du textile, qui ont touché la main-d'œuvre féminine bien plus âgée et moins éduquée, mais dont les membres ne peuvent pas être

facilement licenciées. Le Gouvernement a clairement reconnu le problème et s'attache à résorber le chômage des femmes par le biais du programme d'autonomisation, au titre duquel des mesures de discrimination positive sont mises en œuvre depuis 2009 en faveur des femmes, par exemple pour ce qui est de l'accès au crédit, de la formation et de la fourniture d'une assistance aux femmes sans emploi âgées de plus de 45 ans. Le Cadre national de la politique du genre de 2008 prescrit également des mesures d'autonomisation plus poussée des femmes dans les différents secteurs, par des interventions ciblées et la prise en compte de la dimension genre.

Eau et assainissement

2.1.23 Maurice est un pays hautement privilégié en termes de ressources en eau. Toutefois, ces ressources ne sont pas bien exploitées. La pluviométrie moyenne à Maurice est de 2 000 mm, chiffre élevé au regard des normes internationales. Le taux de couverture de l'approvisionnement en eau potable est de 99,6 %. Sur 3,7 milliards de m³ de ressources renouvelables annuelles en eau, une proportion de 25 % seulement est exploitée dans différents secteurs. L'approvisionnement quotidien est ininterrompu dans pratiquement toutes les régions pendant la saison des pluies. Cependant, en il est peu fiable pendant la saison sèche, en raison de la faible performance des installations de distribution. Les déperditions d'eau le long du réseau sont estimées à 46 %.

2.1.24 Le taux de couverture du réseau d'assainissement est élevé, mais ce réseau est limité aux zones urbaines, est dépassé et présente de sérieux risques pour l'assainissement et l'environnement. La population mauricienne a pratiquement accès à 100 % à l'assainissement. Toutefois, une proportion de 26 % de la population (2008) bénéficie d'une connexion au système d'égout. Le reste, soit 74 %, dispose d'un système de traitement sur place, utilisant des réservoirs septiques et les fosses d'absorption.

Environnement et changement climatique

2.1.25 Mauritius Ile Durable (MID), une initiative globale et ambitieuse, a été lancée récemment, qui vise à traiter des principales priorités de la politique environnementale, notamment la nécessité de préserver la biodiversité, de protéger l'environnement et de gérer d'une manière durable le patrimoine foncier, aquatique et côtier. En dépit du caractère limité de la superficie des terres disponibles, la biodiversité est préservée et l'environnement est protégé (environ 12 % des zones terrestres et maritimes sont des zones protégées). Toutefois, d'autres améliorations sont nécessaires, compte tenu de la vulnérabilité de l'environnement, d'autant plus que les arrivées de touristes devraient atteindre 2 millions d'ici à 2015. S'agissant de l'utilisation des terres, l'agriculture joue encore un rôle clé, occupant environ 43 % de toutes les terres, contre 25 % pour les forêts, 25 % pour les zones bâties, 2 % pour les routes, 2 % pour les réservoirs, et 3 % pour les plantations de canne à sucre abandonnées. Depuis 2000, environ 7 % des terres agricoles et 9 % des zones forestières ont été affectées à d'autres utilisations (logements, hôtels et complexes industriels). Le suivi de la qualité des eaux souterraines n'a certes pas signalé un quelconque danger, mais il n'en demeure pas moins que si des mesures de prévention ne sont pas prises, il est fort probable que les ressources en eaux souterraines soient polluées. La côte de l'île Maurice est d'une longueur totale d'environ 322 km et est entourée de récifs coralliens renfermant un lagon d'une superficie de 243 km². Les ressources côtières et marines sont d'une importance vitale pour l'économie nationale. Des efforts sont déployés pour préserver ces ressources.

2.1.26 **En tant que petit État insulaire, Maurice est hautement vulnérable aux effets du changement climatique**, du fait de la menace que représentent les cyclones. Certaines institutions à Maurice ont lancé des initiatives pour comprendre les enjeux du changement climatique. Selon les Services météorologiques, il y a chaque année au moins un cyclone dans un rayon de 100 km à Maurice. Maurice a signé et ratifié le Protocole de Kyoto, mais n'a pas d'obligation concernant l'atteinte de cibles précises en matière d'émissions de gaz à effet de serre : Maurice émet en moyenne 2,6 tonnes de CO₂ par habitant, chiffre supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne (1 à 2 tonnes), mais inférieur à la moyenne dans les pays développés (13 tonnes).

2.2 Options stratégiques

A. **Cadre stratégique du pays**

2.2.1 **Il y a un large consensus durable sur les objectifs de développement à long terme de Maurice.** Ce consensus est exprimé dans la «Vision 2020: étude des perspectives nationales à long terme», qui est l'aboutissement d'un processus de larges consultations menées par deux administrations successives (1994-1997).

Encadré 6 Vision 2020: Cohérence des objectifs à long terme de Maurice
La Vision 2020 présente une vue complète des efforts de développement et couvre les domaines suivants : croissance économique, environnement, agriculture, industrie, tourisme, services financiers internationaux, exploration de l'océan, science et technologie, emploi et main-d'œuvre, cohésion sociale et stabilité politique. La Vision 2020 accorde une haute priorité à l'éducation – en tant que moyen pour transformer Maurice en une économie dotée des meilleures compétences et hautement efficiente – et vise à approfondir les traditions de liberté individuelle et de démocratie, et à promouvoir l'avènement d'une société fondée sur la compassion et la famille, et d'une nation moderne ouverte à l'extérieur.

Source: Maurice: Une nation, un destin: Profil du cadre complet de développement, Banque mondiale (2003).

2.2.2 **La Vision 2020 centre le développement économique sur le passage des exportations provenant des secteurs à bas salaires et à forte intensité de travail à celles qui nécessitent de meilleures compétences, apportent une plus grande valeur ajoutée et sont fondées sur le savoir.** La Vision 2020 a été conçue dans le contexte de la préparation du pays à mieux s'attaquer aux défis associés à la mondialisation et à la libéralisation du commerce. Elle offre un cadre global complet pour guider le développement à long terme et fait ressortir les domaines où les succès sont les plus probables, tout en énonçant les principaux objectifs à réaliser d'ici 2020 (encadré 6).

2.2.3 **Conformément à la Vision 2020, la Stratégie gouvernementale de développement vise à transformer Maurice en une économie compétitive à l'échelle mondiale**, par la promotion des cinq secteurs suivants : sucre de canne, tourisme, industries à vocation exportatrice (EOE), services d'exportation, services financiers, énergies renouvelables et TIC. Cette stratégie s'articule autour de quatre piliers : i) accroissement de la compétitivité ; ii) consolidation de la performance budgétaire et amélioration de l'efficacité du secteur public ; iii) amélioration du climat des affaires ; et iv) élargissement du cercle d'opportunités par le biais de la participation, de l'inclusion sociale et de la pérennisation.

2.2.4 Depuis 2005, le Gouvernement fait preuve de ténacité dans la mise en œuvre de ses réformes ciblant les marchés. Il est maintenant confronté au défi de la pérennisation de ces acquis. Les réformes ont effectivement permis de réduire le déficit budgétaire, de moderniser le système fiscal, de renforcer le cadre de dépenses publiques, de rétablir la compétitivité des exportations et d'améliorer le climat de l'investissement. Toutefois, la détérioration de la situation économique sera un véritable test pour la solidité des acquis.

B. Contraintes et défis

- L'économie dépend fortement d'un petit nombre de secteurs sensibles à la crise mondiale. Il s'agit notamment du secteur du tourisme et des secteurs du textile, de l'immobilier et des services financiers offshore. *Le défi à relever par Maurice consiste à aider ces secteurs à faire face à la crise économique actuelle.*
- L'économie de Maurice est de taille restreinte, et ce pays est géographiquement isolé, d'où plusieurs contraintes. La disponibilité du capital humain est faible, et les rendements décroissants en termes d'échelle et de portée réduisent les avantages comparatifs. Les intrants ne sont pas suffisamment diversifiés, ni facilement disponibles. L'économie dépend dans une large mesure des intrants importés. L'objectif de la diversification de l'agriculture n'a pas encore été réalisé, et le sucre demeure le secteur prédominant. *Le défi à relever par Maurice consiste à réduire les goulots d'étranglement entravant la compétitivité structurelle, qui affectent les secteurs à vocation exportatrice, et à approfondir les réformes ciblant le climat des affaires, qui visent à attirer l'investissement privé.*
- L'aide fournie au titre de la sécurité sociale, la gratuité de l'éducation et des soins de santé primaire et le logement social ont contribué à mettre en place un système de bien-être généreux et complet. S'il a atteint son objectif sur le plan social, ce système n'est pas encore bien ciblé et devient de plus en plus hors de portée. En outre, les sociétés parapubliques et les entreprises publiques pourraient accroître leur efficacité. Certaines d'entre elles sont confrontées à des difficultés financières (c'est le cas de la Caisse nationale de retraite, d'Air Maurice, de la Société nationale de transport et de l'Office de commercialisation des produits agricoles). *Le défi à relever par Maurice à cet égard consiste à réformer le système de prestation de services publics pour en garantir la durabilité à long terme, à la lumière de la crise financière mondiale. Les dépenses publiques consacrées au secteur social doivent être mieux ciblées pour bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin.*
- La forte densité de la population entraîne des problèmes de congestion. La rareté des terres devient une question de plus en plus sensible sur le plan politique. *Il est nécessaire de s'attaquer d'urgence aux problèmes de durabilité de l'environnement liés au caractère restreint de la superficie du pays. L'un des principaux aspects à cibler à cet égard a trait au traitement des eaux usées et des déchets solides.*

C. Forces et possibilités

- Les administrations successives ont fait preuve d'un solide engagement en faveur des réformes ciblant la réforme du marché et de l'intégration du commerce. La performance en matière de gestion dans le secteur public s'est considérablement améliorée, et Maurice a accompli des progrès significatifs dans l'ouverture de son économie et la promotion de l'intégration régionale. *Le solide engagement des pouvoirs publics en faveur des réformes contribue à consolider et à approfondir les acquis des réformes.*
- Le climat des affaires est solide, et la main-d'œuvre mauricienne est assez bien éduquée et formée, au regard des normes africaines et internationales, et est également au moins bilingue (anglais et français). *En dépit de ces acquis, des améliorations sont possibles en ce qui concerne le climat des investissements. Maurice s'est fixé pour objectif de figurer d'ici 2010 parmi les dix premiers pays du monde (au classement de Doing Business).*
- L'industrie du tourisme est de classe mondiale et présente encore un fort potentiel de croissance, au regard de la diversité culturelle de Maurice et de la magnificence de ses atouts naturels. *En plus du tourisme, il y a un fort potentiel en matière de diversification de l'économie.*
- Maurice se trouve dans une zone géographique d'une importance stratégique mondiale. Servant de pont entre l'Asie et l'Afrique, ce pays est bien positionné pour soutenir la concurrence à l'échelle mondiale face aux marchés européens pour certains produits clés (textiles, services et entités à vocation exportatrice – EOE). *L'intégration régionale a le potentiel de devenir un moteur de la croissance.*

2.3 Développements récents dans la coordination/harmonisation de l'aide

2.3.1 **Le Gouvernement adopte de plus en plus, pour ses programmes, une approche permettant de renforcer l'harmonisation de l'appui des bailleurs de fonds.** Il a mis en place un mécanisme formel de coordination des bailleurs de fonds, dans le cadre du processus de budgétisation par programme (PBB), aux termes duquel les bailleurs de fonds sont tenus d'aligner leur aide. Il est organisé une fois par an un exercice de planification opérationnelle annuelle (ABP), avec la participation des partenaires au développement de l'extérieur. Le processus PBB permet d'acheminer d'une manière coordonnée les financements émanant des partenaires au développement. L'annexe 3 présente la cartographie des activités des partenaires au développement dans divers secteurs.

2.3.2 **Il reste encore à assurer une coordination efficace au niveau de l'exécution des projets, bien que les opérations d'appui budgétaire se soient avérées efficaces dans l'amélioration de l'alignement.** Conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et au Programme d'action d'Accra, la Banque a activement participé aux

opérations d'appui budgétaire, conjointement avec l'Agence française de développement (AFD), la Banque mondiale (BM) et l'Union européenne (UE). En outre, la Banque se propose de renforcer sa présence locale à Maurice pour améliorer la coordination des partenaires et le dialogue avec le pays.

2.4 Positionnement du Groupe de la Banque à Maurice

A. Opérations du Groupe de la Banque à Maurice

2.4.1 Les opérations de la Banque à Maurice ont été d'un niveau modeste, sauf pour ce qui est des opérations d'appui budgétaire. Les prêts d'investissement des guichets du secteur public et du secteur privé sont demeurés d'un niveau relativement modeste, et la performance au titre des décaissements n'est satisfaisante que pour les opérations d'appui budgétaire. Des progrès commencent juste à être enregistrés dans les domaines de l'assistance technique et du renforcement des capacités (annexe 2). À la fin de 2008, l'aide cumulée à Maurice atteignait un montant net de 180 millions d'UC seulement – dont 66 % au titre du guichet BAD, 2,4 % au titre du guichet FAD, 1,6 % au titre du guichet FSN, et 30 % au titre du guichet du secteur privé. Seules 26 opérations ont été approuvées, dont trois sont en cours et une doit s'achever en mi-2009. Le montant total du portefeuille actif net, à juin 2009, est de 28 millions d'UC (Annexe 2). Cependant, il y a une croissance des services hors-prêts au titre des dons octroyés aux pays à revenu intermédiaire (PRI) pour appuyer plusieurs domaines, notamment le transport, la santé, l'assainissement et la réforme du secteur public.

2.4.2 La tarification des prêts à la Banque n'a pas été compétitive, par rapport aux autres sources de financement. En tant que PRI, Maurice ne peut pas prétendre aux ressources du FAD, mais ce pays a cependant eu facilement accès aux dons de la Commission européenne et, jusqu'à très récemment, aux marchés financiers internationaux. À cet égard, les nouveaux instruments de la Banque pour faire face à la crise financière mondiale actuelle ont été approuvés en février 2009. Ces instruments sont susceptibles d'accroître la compétitivité de la Banque en ce qui concerne Maurice.

2.4.3 Les prêts des guichets du secteur public et du secteur privé en faveur de Maurice n'ont pas démarré, en dépit de la grande marge de manœuvre offerte par les plafonds fixés pour ce pays. Maurice n'a jamais approché la limite fixée par la Banque pour ce pays. En tant que pays à très faible risque, avec un potentiel économique moyen, la limite fixée pour Maurice est élevée. Le portefeuille actuel n'a utilisé que 0,22 % de ses disponibilités.

Tableau 2
Maurice: Montants indicatifs des plafonds annuels fixés
pour les prêts au cours de la période 2009-2012
(en millions d'UC)

	2009	2010	2011	2012
Scénario 1: PBL à décaissement rapide uniquement (100 %)	330	269	228	198
Scénario 2: Dosage base (50 % - 50 %)	397	300	237	194
Scénario 3: Projets d'investissement à décaissement lent uniquement (100 %)	471	316	224	167

Note: Au mois de février 2009. Les plafonds tiennent compte des engagements déjà effectués au titre des prêts. Le tableau présente les plafonds estimatifs annuels au titre des trois scénarios envisagés : i) opérations d'appui budgétaire uniquement ; ii) combinaison de l'appui budgétaire et des prêts d'investissement ; et iii) prêts d'investissement uniquement.

Source: Département financier de la BAD.

B. Expérience et enseignements tirés du DSP précédent (2004-2008)

2.4.3 **La performance du dernier DSP n'a pas été aussi satisfaisante que prévu.** Le DSP précédent s'articulait autour de trois piliers : développement de l'infrastructure, croissance du secteur privé, et études économiques et sectorielles (EES).

- *Il n'y a pas eu de prêts au secteur privé ; seul un appui indirect a été fourni sous forme de prêts, par l'intermédiaire de fonds de placements régionaux basés à Maurice.* La faible performance dans le domaine des opérations du secteur privé s'expliquait par le manque de compétitivité par rapport aux autres sources de financement et par l'absence de dynamisme à la Banque pour atteindre le secteur privé mauricien.
- *Certaines EES ont été conduites ou lancées, mais quelques unes seulement ont été finalisées.* La sélection des EES n'était pas alignée sur les priorités gouvernementales. Les chevauchements avec les initiatives des autres partenaires au développement ont conduit à l'annulation de certaines EES.

2.4.4 **La performance des investissements ciblant les projets a été en dessous des attentes. Toutefois, les opérations d'appui budgétaire ont donné de bons résultats:**

- La cible pour les approbations était de 150 millions d'UC, mais le montant des approbations effectives ne s'est établi qu'à 41 millions d'UC (67 millions d'USD), avec un taux de décaissement de 30 % seulement.
- Il y a eu de longs retards dans l'entrée en vigueur des accords de prêt (délai moyen d'un an), avec des taux de décaissement de moins de 10 %, sauf dans le cas d'un projet.
- Beaucoup de projets ont fait l'objet d'annulations, en particulier avant 2005, principalement parce que la tarification des prêts de la Banque n'était pas attrayante.

- Les décaissements au titre des opérations d'appui budgétaire ont été effectués comme prévu. Ces opérations se sont révélées un outil utile à Maurice.

2.4.5 **Les principales recommandations du rapport d'achèvement du DSP 2004-2008 demandent à la Banque de :**

- Maintenir l'alignement sur les priorités du GoM, tout en privilégiant la qualité à l'entrée dans l'exécution des projets;
- Renforcer les capacités du GoM dans l'exécution des programmes/projets, afin de concevoir des opérations du secteur public susceptibles de bénéficier d'un concours financier ;
- Revoir son approche du développement du secteur privé de façon à faire preuve d'une plus grande flexibilité et d'une meilleure disposition à exploiter les possibilités d'investissement offertes ;
- Utiliser le Mécanisme de dons en faveur des PRI pour promouvoir le dialogue avec les pays et faciliter le développement de nouvelles opérations ;
- Améliorer la coordination avec les autres partenaires au développement, comme dans le cas des opérations d'appui budgétaire ;
- Renforcer sa présence locale pour accroître son efficacité.

III. **STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR MAURICE**

3.1 **Justification de l'intervention du Groupe de la Banque**

3.1.1 **Le présent DSP est centré sur la stratégie gouvernementale de développement.** Conformément à la stratégie à moyen terme du Groupe de la Banque pour la période 2008-2012 (2008), la priorité opérationnelle du DSP sera particulièrement l'accroissement de la compétitivité externe, par la promotion de l'intégration du commerce et l'exécution de projets d'infrastructure clés, la promotion d'un secteur privé plus robuste, et la promotion du développement du capital humain par l'appui à l'amélioration de l'efficacité dans le secteur public et de la prestation de services de base. Le DSP s'articulera autour des deux piliers suivants:

- **PILIER I: Réduction des goulots d'étranglement entravant la compétitivité et le commerce.** Ce pilier sous-tendra le programme dynamique d'investissement public annoncé par le Gouvernement en décembre 2008, qui vise à s'attaquer aux principales faiblesses du secteur de l'infrastructure limitant la compétitivité du pays et à approfondir son intégration dans le commerce international.

- **PILIER II: Amélioration de l'efficacité du secteur public et de la prestation de services sociaux de base.** Ce pilier vise à aider Maurice à consolider une administration publique moderne et solide, ce qui requiert l'appui aux réformes ciblant la budgétisation par programme (PBB), et les dépenses publiques. La promotion d'un système responsable, viable et ciblé de prestation de services sociaux dans le secteur public revêt également une importance cruciale. Toutes les deux séries d'activités aideront Maurice à faire face à la crise économique actuelle, tout en contribuant à préserver la stabilité sociale, et en maintenant la discipline budgétaire.

3.1.2 Le présent DSP vise à s'attaquer aux faiblesses identifiées à Maurice et à tirer parti des forces et possibilités de ce pays.

- L'appui de la Banque visant à réduire les goulots d'étranglement dans le secteur de l'infrastructure, mettra en évidence des questions liées à la durabilité de l'environnement, tout en accroissant la compétitivité externe. Les principaux exportateurs de produits textiles ont identifié l'encombrement de la circulation comme un important goulot d'étranglement dans le secteur de l'infrastructure, selon l'évaluation du climat de l'investissement, conduite par la Banque mondiale en 2009. La logistique du port de Maurice occupait un modeste 137^e rang au classement de 2007 établi par la Banque mondiale sur la base de l'indice de performance logistique des ports, et le Gouvernement a demandé l'aide des bailleurs de fonds pour la modernisation des installations portuaires. En outre, les efforts visant à promouvoir l'intégration du commerce pourraient contribuer à réduire la vulnérabilité du secteur privé (pilier I).
- L'appui budgétaire continuera à favoriser la consolidation du budget et aidera Maurice à mieux faire face aux effets du ralentissement économique mondial, qui touchent particulièrement le secteur du tourisme, le secteur des textiles et le secteur financier (pilier II).
- L'appui de la Banque en faveur de la restructuration des services sociaux pour protéger les groupes vulnérables, les femmes en particulier. Il permettra d'atténuer les effets sociaux du ralentissement économique actuel et pour renforcer la viabilité de ces services à long terme (pilier II).
- Au cours de la période initiale du DSP, l'appui direct de la Banque au secteur privé devrait être fourni uniquement par le biais de la promotion des partenariats public-privé (PPP) (voir encadré 7).
- Au cours de la période initiale du DSP, la Banque ne sera pas associée à la réforme des sociétés parapubliques. D'autres partenaires au développement clés, sous la conduite de la Banque mondiale, appuient intensivement une importante réforme ciblant ce domaine.

Encadré 7

État d'avancement de la promotion des partenariats public-privé (PPP) à Maurice

Politique PPP, cadre juridique et réglementaire, et institutions

- La politique PPP a été élaborée en 2003 pour encourager le secteur privé à jouer un rôle plus important dans l'exécution des marchés et le financement des projets et services d'infrastructure dans le secteur public, par le biais de PPP bien conçus.
- La loi portant création de l'Unité PPP a été adoptée en 2004, et le manuel d'orientation sur les PPP a été préparé en juin 2006. L'Unité PPP a été mise en place en juillet 2008 et placée sous la tutelle du Ministère des Finances et du Développement économique (MOFEE).

Capacités institutionnelles

- Au regard de son effectif actuel, l'Unité PPP est dotée de capacités jugées faibles et insuffisantes pour s'acquitter efficacement de son mandat.
- Des mesures sont prises pour renforcer les capacités de cette unité grâce à un don de 0,2 million d'USD et à un crédit de 0,5 million d'USD de la Banque mondiale. L'Unité a commencé la formation pour sensibiliser les responsables des secteurs public et privé aux PPP.

Source: Ministère des Finances et du Développement économique.

3.1.3 Le présent DSP intervient en temps voulu en ouvrant une fenêtre d'opportunités pour l'engagement à Maurice. Le Gouvernement a informé la Banque qu'il a besoin d'une aide financière d'urgence aussi bien pour s'attaquer aux obstacles entravant depuis longtemps une croissance durable que pour faire face aux effets immédiats de la crise financière mondiale. Le Gouvernement compte obtenir de la Banque une aide d'un montant de plus en plus substantiel au titre de l'appui budgétaire.

3.1.4 Pendant la période couverte par le DSP, l'appui de la Banque à Maurice fera l'objet d'une coordination étroite avec les autres partenaires au développement. La Banque fournira au Gouvernement un appui pour l'aider à mener à bien le dialogue sur la structuration et l'harmonisation des politiques, engagé avec les principaux partenaires au développement. Elle accordera une attention spéciale à la nécessité d'éviter les chevauchements et de tirer parti des synergies.

3.1.5 Le présent DSP est fondé sur la sélectivité et la flexibilité pour tenir compte des changements dans l'environnement externe actuel et des priorités gouvernementales. Des élections générales seront organisées pendant la période couverte par le DSP, et des changements devraient intervenir dans l'environnement externe pendant cette période. La sélection des secteurs dans lesquels concentrer les efforts au titre du DSP a fait l'objet de discussions et d'un accord avec le Gouvernement au cours de la mission de préparation du DSP. Toutefois, en cas de changements dans la situation économique du pays et dans les priorités gouvernementales, l'appui de la Banque à Maurice devra être ajusté au nouvel environnement et adapté aux besoins du Gouvernement.

3.2 Produits livrables et cibles

3.2.1 Activités de prêts : L'accent sera mis sur l'appui budgétaire. Pour ce qui concerne le financement des investissements, le DSP cible des secteurs sélectionnés qui jouent un rôle clé dans le développement du pays et dans lesquels la Banque dispose d'un avantage comparatif. Le tableau 3 présente le programme de prêt indicatif de la Banque pour Maurice. Les secteurs du transport et de l'eau demeurent la priorité de l'appui de la Banque à Maurice. A cet égard, la Banque a identifié des projets potentiels dans les domaines des transports urbains et de la construction de barrage et de l'extension du réseau routier.

Tableau 2
Programme de prêt indicatif 2009-2013 du Groupe de la Banque pour Maurice
(en millions d'UC) 1/

Titre du projet	Montant	Secteur
Pilier I: Réduction des goulots d'étranglement structurels entravant la compétitivité et le commerce		
2010		
Extension du terminal à conteneurs	58	Port
2011		
Périphérique de la côte Est 2/ Centrale éolienne	11 22	Route Electricité
Pilier II: Amélioration de l'efficacité dans le secteur public et de la prestation de services sociaux de base		
2009		
Appui budgétaire (I, II et III)	446	Multisecteur
2011		
1 ^{er} avenant Plaines Wilhelm	46	Assainis.

Note: 1/Les projets encore à confirmer n'ont pas été inclus dans le DSP 2009-2013 pour Maurice. 2/ Le projet sera financé en partie par la Banque mondiale. Le montant en UC représente le coût total du projet. La part de la participation de la BAD n'a pas encore été déterminée.

Activités hors-prêts:

3.2.2 *Études analytiques et conseils sur les politiques:* Les activités suivantes ont déjà été retenues : i) identification de l'appui analytique nécessaire pour promouvoir durablement l'intégration du commerce au sein du COMESA et de la SADC ; et ii) Appui au développement d'une politique en faveur de l'Internet haut débit. En outre, la Banque est disposée à engager le dialogue sur les politiques avec le Gouvernement en vue d'identifier l'appui potentiel de l'institution à l'éducation, à la santé et à la promotion des PME.

Tableau 3
Programme indicatif de dons 2009-2013 du Groupe de la Banque pour Maurice
(en millions d'UC)

Titre du projet	Montant	Secteur
Pilier I: Réduction des goulots d'étranglement sectoriels entravant la compétitivité et le commerce		
2010		
Don Mécanisme PRI au CREM	0,13	Intégration régionale
Pilier II: Amélioration de l'efficacité dans le secteur public et dans la prestation de services sociaux de base		
2009		
Don Mécanisme PRI plan assainis.	0,6	Eau
2010		
Don PRI RMP stratégie TIC	0,2	TIC
Don PRI Genre protection sociale	0,2	Genre

Note: Les projets encore à confirmer n'ont pas été inclus dans le DSP 2009-2013 pour Maurice.

3.2.3 *Renforcement des capacités*: La Banque continuera à utiliser les mécanismes en faveur des PRI comme point d'entrée pour ses opérations futures (tableau 3). Le Gouvernement a demandé une aide dans la promotion des PPP ainsi que dans la préparation, l'exécution et les études de faisabilité des projets.

3.3 Suivi et évaluation

3.3.1 **Suivi des résultats**: L'annexe 1 fournit une série d'indicateurs pour mesurer les produits et les résultats de l'appui de la Banque au titre du DSP. Le MOFEE assurera la coordination avec les ministères concernés et le Bureau central des statistiques (CSO) pour le suivi de la mise en œuvre du DSP. Pour tenir compte de l'évolution de la situation, une mise à jour du présent DSP sera préparée d'ici à 2011, si nécessaire. Autrement, une revue à mi-parcours (RMP) sera préparée.

3.4 Enjeux du dialogue avec le pays

3.4.1 **Pour améliorer le dialogue avec le pays, la Banque renforcera sa présence locale**. La Banque entend affecter un économiste pays à Maurice en 2009, qui sera basé au bureau du PNUD.

3.4.2 **Dans la poursuite du dialogue avec le pays, l'accent sera mis sur la réalisation des objectifs suivants**:

- Améliorer la mise en œuvre des opérations de la Banque en tenant compte des leçons apprises, en particulier pour ce qui est de la promotion des décaissements, de la réduction du risque d'annulation des projets, de l'identification et de la fourniture de l'assistance technique pour renforcer les capacités du GoM dans la préparation et l'exécution des projets.
- Accroître le recours à l'appui budgétaire et aux systèmes nationaux, lorsque cela est faisable.
- Augmenter les opérations du secteur privé de la Banque, étant donné qu'en dépit des efforts déployés, la Banque n'a pas encore été à même d'atteindre le secteur privé mauricien.
- Identifier et dégager un consensus sur la meilleure façon pour la Banque de fournir un appui à Maurice, afin de lui permettre d'approfondir les réformes ciblant les marchés, en particulier dans le contexte des prochains prêts d'appui budgétaire.
- Identifier les possibilités d'appui de la Banque au programme gouvernemental de promotion de l'intégration régionale.

3.5 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.5.1 **Risques associés au ralentissement économique mondial.** L'économie ouverte de Maurice est particulièrement vulnérable aux chocs résultant de la baisse de la demande d'exportations et de la réduction des flux d'IDE. Un ralentissement de la croissance aura un impact négatif sur les recettes fiscales et accroîtra la pression pour des incitations fiscales à l'approche des élections générales. Au même moment, les difficultés financières et les contraintes limitant les capacités de mise en œuvre pourraient entraîner un ralentissement des investissements publics ciblant l'infrastructure, qui jouent un rôle crucial dans le succès de la transition. Les déficits du compte courant extérieur, qui sont d'un niveau substantiel, ont été financés jusqu'à présent par l'IDE. À cet égard, l'augmentation de l'appui budgétaire de la Banque contribuera à atténuer les risques macroéconomiques en fournissant des moyens supplémentaires pour financer les imprévus négatifs et les projets d'investissement ciblés au titre du paquet d'incitations.

3.5.2 **Risques associés au manque de capacités.** Par le passé, la prise de décisions était fortement dominée et étayée par le programme de réforme économique. À mesure que le secteur public revient à un mode d'opération plus «normal», il est probable que le manque de capacités devienne une préoccupation croissante. La réforme de la fonction publique (PMS) devrait aider à apaiser cette préoccupation en œuvrant à la promotion d'une fonction publique plus stable. Le Gouvernement pourrait également envisager d'offrir plus formellement de meilleures possibilités de formation aux fonctionnaires, notamment en lançant le Centre régional d'excellence multidisciplinaire (CREM).

3.5.3 **Risque de crédit.** Maurice est un PRI de la tranche supérieure dont la performance est satisfaisante, avec une notation souveraine solide et la notation politique la plus solide au sein des PRI (Economist Intelligence Unit, mars 2009). En dépit de cette bonne performance antérieure de Maurice, qui est liée à ses politiques économiques prudentes, la cote de crédit générale de ce pays est limitée par l'étroitesse de sa base économique (tourisme, textiles et services financiers offshore) et les problèmes connexes qui sont devenus plus évidents avec l'avènement de la crise économique mondiale au cours de ces derniers mois. Pour atténuer ce risque, les partenaires au développement, sous la conduite du FMI, suivent étroitement la situation économique et financière du pays.

3.5.4 **Risque lié à la mise en œuvre.** La performance de Maurice est peu satisfaisante dans la préparation et la mise en œuvre des opérations de la Banque autres que les opérations relatives à l'appui budgétaire. Les capacités dans le domaine de la mise en œuvre sont souvent faibles, bien que le pays soit doté de solides capacités techniques. Cette situation pourrait entraîner des retards dans la préparation et l'exécution des projets, en plus de susciter des préoccupations au sujet du coût non financier des transactions avec la Banque. Ce risque est élevé dans le secteur du transport, parce que le tracé des nouvelles routes soulève des questions sensibles, notamment des questions relatives à l'environnement et à l'allocation des terres. Pour atténuer ce risque, l'affectation de l'économiste pays sur le terrain devrait rapprocher l'appui dans le domaine de la mise en œuvre, et notamment fournir des revues efficaces des fonctions financières et de sauvegarde.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

4.1.1 **Maurice est un pays à revenu intermédiaire qui se développe rapidement, mais qui est confronté à des difficultés, du fait de la crise économique mondiale. Ce pays a donc besoin d'un appui d'urgence de la Banque.** Maurice a enregistré par le passé une performance solide dans la mise en œuvre de réformes visant à promouvoir la bonne gouvernance, la gestion financière, la protection sociale et la compétitivité. Toutefois, Maurice fait face à un certain nombre de défis liés au renforcement des fondations de la croissance économique et à la garantie de la durabilité de cette croissance à long terme. Ces défis sont devenus plus pressants maintenant en raison de la crise mondiale. Le Gouvernement est bien conscient des défis à relever et des opportunités à saisir. À cet égard, le Gouvernement a demandé l'appui de la Banque.

4.1.2 **Le DSP ouvre une fenêtre d'opportunité cruciale pour que la Banque administre la preuve de sa disposition et de sa capacité à venir en aide à un pays membre dans le besoin.** Avec un dosage judicieux d'opérations d'appui budgétaire, d'interventions sélectives en matière d'investissement, et d'études économiques et sectorielles (EES) appropriées et conduites en temps voulu, et en étroite coordination avec les autres partenaires au développement, la Banque apportera son concours au succès continu de l'un des pays de la région dont la performance en matière de développement est très impressionnante. En agissant rapidement pour donner suite à la demande du Gouvernement, la Banque peut se positionner en tant que partenaire au développement fiable accompagnant les efforts de développement de Maurice.

4.1.3 **Le Conseil est invité à examiner dûment et à approuver le présent document de stratégie pays pour Maurice.**

Matrice de suivi des résultats du DSP de Maurice pour 2009-2013

1	2	3	4	5	6	7
Objectifs stratégiques du Gouvernement	Contraintes à la réalisation des résultats désirés	Indicateurs de résultats définitifs (2013)	Indicateurs de produits définitifs (2013) a/	Indicateurs de produits et de résultats à moyen terme (2011)	Principales actions (2011) b/	Interventions envisagées de la BAD pendant la période du DSP et interventions en cours c/
PILIER I - Réduction des goulots d'étranglement entravant la compétitivité et le commerce						
Perfectionnement des compétences dans les questions d'intégration du commerce						
<i>Accroître la compétitivité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Capacités techniques limitées des fonctionnaires de Maurice et de la région dans la mise en œuvre du programme d'intégration régionale 	<ul style="list-style-type: none"> 5 % des hauts fonctionnaires de Maurice améliorent leurs compétences en matière d'intégration régionale, grâce à la formation dispensée par le CREM Au moins 50 hauts fonctionnaires en service dans les autres pays de la région améliorent leurs compétences techniques en matière d'intégration régionale, grâce à la formation dispensée par le CREM 	<ul style="list-style-type: none"> Le Centre régional d'excellence multidisciplinaire de Maurice est pleinement opérationnel (2013) 	<ul style="list-style-type: none"> Signature d'au moins deux arrangements similaires avec les autres entités académiques de la région Achèvement du rapport d'évaluation de la viabilité et de la faisabilité, y compris les enquêtes sur les marchés et la mobilisation des ressources Mise en place, à titre pilote, du centre régional d'excellence multidisciplinaire de Maurice (2011) 2% des hauts fonctionnaires mauriciens améliorent leurs compétences techniques en matière d'intégration régionale, grâce à la formation Au moins 10 hauts fonctionnaires en service dans les autres pays de la région améliorent leurs compétences techniques en matière d'intégration régionale, grâce à la formation du CREM 10 cours de formation sont dispensés par le biais du CREM pour les responsables gouvernementaux de la région de l'ASS 	<ul style="list-style-type: none"> Révision du plan d'entreprise de 2009 (le CREM dispensera une formation professionnelle dans le domaine de l'intégration régionale. Il mettra un accent particulier sur le personnel de haut niveau du secteur public Approbation du don PRI par le Conseil (2010) 	<ul style="list-style-type: none"> Don PRI pour la création, d'un centre régional d'excellence multidisciplinaire (0,13 millions d'USD). Achèvement du plan d'entreprise. En cours: Contribution au rapport de 2009 sur la compétitivité en Afrique, notamment à Maurice et à l'évaluation du climat d'investissement 2009 de la BM. Étude sur l'évaluation des besoins en compétences dans l'enseignement supérieur Étude sur le marché du travail à intégrer dans la mise à jour du CEM mondial
Ports						

1 Objectifs stratégiques du Gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2013)	4 Indicateurs de produits définitifs (2013) a/	5 Indicateurs de produits et de résultats à moyen terme (2011)	6 Principales actions (2011) b/	7 Interventions envisagées de la BAD pendant la période du DSP et interventions en cours c/
<i>Accroître la compétitivité</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités limitées dans les ports maritimes 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de 20 % du trafic des conteneurs d'ici à 2015 w.r.t. 323 393 EVP enregistrés en 2007-2008 (source : Autorité portuaire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de l'extension et du renforcement du quai (150 m) prévu en 2014 • Achèvement de l'extension du parc à conteneurs (2014) • Achèvement des travaux de dragage jusqu'à une profondeur de 18 m (2014) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les dossiers d'appel d'offres pour les entrepreneurs et les consultants sont prêts (2011) 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des études de faisabilité et détaillées (d'ici à mai 2010) • Approbation du projet par le Conseil (fin 2010) 	<ul style="list-style-type: none"> • Extension du terminal à conteneurs (Phase 1), y compris: a) extension et renforcement du quai, 49 millions d'USD; b) expansion du parc à conteneurs, 9 millions d'USD; c) travaux de dragage, 26 millions d'USD. Les études de faisabilité commenceront à la mi-2009
Technologie de l'information et de la communication						
<i>Accroître la compétitivité et améliorer le climat des investissements</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité limitée et sureffectif dans la connectivité du télécom international • Le cadre institutionnel du TIC n'est pas en conformité avec les récentes évolutions technologiques et aux besoins nouveaux de l'industrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la pénétration du haut débit en faisant passer le nombre des abonnés de 61 000 en 2008 à 200000 en 2013. • Accroître la contribution du TIC au PIB en la faisant passer de 6 % en 207 à 10 % en 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Achèvement de la revue à moyen terme du plan stratégique national du TIC (2010). • Mise en œuvre de la stratégie et de la politique en matière de haut débit (2010) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les dossiers d'appel d'offres pour les entrepreneurs et les consultants sont prêts (début 2010) 	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du projet par le Conseil (fin 2009) 	<ul style="list-style-type: none"> • Don PRI pour la préparation de la revue à moyen terme du Plan stratégique national en matière de TIC (2007-2011) et pour élaborer une stratégie de mise en œuvre du haut débit (0,3 million d'USD).

1 Objectifs stratégiques du Gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2013)	4 Indicateurs de produits définitifs (2013) a/	5 Indicateurs de produits et de résultats à moyen terme (2011)	6 Principales actions (2011) b/	7 Interventions envisagées de la BAD pendant la période du DSP et interventions en cours c/
Electricité						
<i>Accroître la compétitivité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture insuffisante de l'énergie et utilisation excessive de l'énergie non renouvelable. 	<ul style="list-style-type: none"> Le déficit énergétique estimé à 60 MW en 2013 est réduit de 25 à 40 MW. 	<ul style="list-style-type: none"> Le parc éolien produisant 25-40 MW est prêt (2013). 	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement du mémorandum d'information sur le projet au début de 2010. Bouclage du montage financier 2011 Etat d'avancement de la construction, mesuré par le rapport d'étape sur la construction du parc éolien (fin 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de conseiller en transaction (d'ici à la fin de 2009) 	<ul style="list-style-type: none"> Parc éolien par PPP à Bigara Curepipe sud : 33 millions d'USD. Achèvement de l'étude de faisabilité.
Routes						
<i>Accroître la compétitivité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Coût élevé du transport 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de 30 % des délais de route de l'est au nord et à l'ouest (2015) 	<ul style="list-style-type: none"> État d'avancement des travaux de construction, mesuré par les rapports d'étape des travaux de construction du boulevard périphérique de la côte est (2013) Achèvement de 30 km du boulevard périphérique, entre Trois Ilots et Rond Point de Forbach (2015) 	<ul style="list-style-type: none"> Les dossiers d'appel d'offres pour les entrepreneurs et les consultants sont prêts (2012) 	<ul style="list-style-type: none"> Mission de préparation/évaluation effectuée avec la Banque mondiale en novembre/décembre 2009 Conclusion des arrangements de cofinancement (2010-début 2011) Approbation du projet par le Conseil (fin 2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Boulevard périphérique de la côte est (10 millions d'USD). Achèvement des études de faisabilité et détaillées <u>En cours</u> Route nationale du sud-est
PILIER II - Amélioration de l'effcience et de la prestation de services sociaux de base dans le secteur public						
Amélioration de la gestion et de l'effcience du secteur public						

1 Objectifs stratégiques du Gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2013)	4 Indicateurs de produits définitifs (2013) a/	5 Indicateurs de produits et de résultats à moyen terme (2011)	6 Principales actions (2011) b/	7 Interventions envisagées de la BAD pendant la période du DSP et interventions en cours c/
<i>Consolider la performance financière et améliorer l'efficacité du secteur public</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le budget n'est pas utilisé comme un outil efficace d'allocation de ressources et de fourniture d'incitations appropriées pour la gestion efficiente du secteur public, et il n'y a pas de liens entre les stratégies du secteur, les budgets du secteur (PBB) et les systèmes de gestion de la performance (PMS) 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement de l'efficacité de l'administration publique, mesuré par un taux de réalisation PBB/PMS de 70 % en moyenne par tous les ministères Convergence entre la PBB et le PMS dans tous les ministères 	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation des stratégies sectorielles et parapubliques 	<ul style="list-style-type: none"> Finalisation des stratégies sectorielles, y compris les provisions pour les besoins en ressources humaines, avec l'établissement de coûts pour tous les ministères sectoriels (2011) Réalisation de la convergence entre la PBB et le PMS dans les ministères sectoriels pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Élaboration d'au moins quatre stratégies sectorielles pour le budget 2009-2010 (2009)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Appui budgétaire (700 millions d'USD) <p>En cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui budgétaire (30 millions d'USD) Don PRI pour l'élaboration de la stratégie de santé
<i>Consolider la performance financière et améliorer l'efficacité du secteur public</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le système de filet de sécurité sociale pour protéger les femmes et les enfants fragiles coûte cher, n'est pas ciblé et présente des goulots d'étranglement dans ses prestations 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilisation du taux de prévalence du VIH à 1,8 % dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans (référence de 2006 – source : CSO) 	<ul style="list-style-type: none"> Début de la mise en œuvre de la stratégie du Ministère de la Femme, de la Protection de l'enfant et de la Famille 	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement de la stratégie de genre, y compris les mesures de réduction des taux de prévalence du VIH et de chômage des femmes (2011) Réduction du taux de chômage des femmes de 16 % en 2008 à 14 % en 2011 (source : CSO) Stabilisation du taux de prévalence du VIH à 1,8 % dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans (référence de 2006 – source : CSO) 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Début d'établissement d'une cartographie de la pauvreté par le CSO (2009)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Appui budgétaire (700 millions d'USD) Don PRI pour l'élaboration de la stratégie du Ministère de la Femme, de la Protection de l'enfant et de la Famille (0,2 million d'USD) <p>En cours:</p> <ul style="list-style-type: none"> Don PRI pour l'élaboration de la stratégie de la santé
Évacuation des eaux usées et assainissement						

1 Objectifs stratégiques du Gouvernement	2 Contraintes à la réalisation des résultats désirés	3 Indicateurs de résultats définitifs (2013)	4 Indicateurs de produits définitifs (2013) a/	5 Indicateurs de produits et de résultats à moyen terme (2011)	6 Principales actions (2011) b/	7 Interventions envisagées de la BAD pendant la période du DSP et interventions en cours c/
<i>Élargir le cercle d'opportunités par la participation, l'inclusion sociale et la pérennisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le risque de pollution des eaux souterraines affecte la qualité de l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> Accroissement de l'accès aux installations d'assainissement de 6 % (de 28 % à 34 %) pour la population totale de Maurice (2014) 	<ul style="list-style-type: none"> Raccordement de 11 900 nouveaux ménages (2014) 	<ul style="list-style-type: none"> Conception détaillée du projet et achèvement de l'établissement des dossiers d'appel d'offres (2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Approbation par le Conseil du don PRI pour l'étude du plan directeur d'assainissement de Maurice (2009) Mission d'identification du projet (mi-2009) Approbation du projet par le Conseil (2011) 	<ul style="list-style-type: none"> Projet des Plaines de Wilhems Stade 1 – Projet d'assainissement supplémentaire (raccordement de 2 900 nouveaux ménages, 22 millions d'USD) et projet d'assainissement de la côte ouest (raccordement de 9 000 nouveaux ménages, 45 millions d'USD) <i>Don PRI pour l'étude du plan directeur d'assainissement de Maurice (0,6 million d'USD)</i> En cours: Projet des Plaines de Wilhems Stade 1 - L1B

Note : a/ Certains projets continuent au-delà de la période du DSP; b/ Les éléments en italique représentent les déclencheurs indicatifs DPL4 convenus entre les principaux partenaires au développement; c/ Les éléments en italique, dans la colonne 7, représentent les EES et les activités hors-prêts connexes.

Maurice – Projets actifs (en millions d'UC, à juin 2009)

Secteur	Nom du projet	Date d'approbat.	Mont. net approuvé (MUC)	Montant décaissé (MUC)	% Décais.	Entrée en vigueur	Date de clôture
Transport	PROJET ROUTE SUD-EST	13.06.2001	10,17	8,68	85,36%	16-déc-02	30.06.2008
Eau/Assainissem.	PROJET EAUX USÉES DE PLAINES WILHEMS - ST.1	20.06.2007	18,18	0,00	0,0%	12-juin-08	31.12.2013
Total (opérations effectives)			28,35	8,68	30,6%		
Social	DON PRI POUR REVUE SECTEUR SANTÉ	15.06.2008	0,16	0,00	0,0%	30.09.2008	
Transport	DON PRI REVUE PLANIF. TRACE SC	24.07.2007	0,60	0,00	0,0%	30.08.2007	31.08.2009
Eau & assainissement	DON PRI ETUDE PLAN DIRECTEUR EAUX USÉES DE MAURICE	01.06.2009 (Date indicative)	0,52	0,00	0,0%	A déterminer	mi-2009

Source : rapport trimestriel sur le portefeuille de Maurice (ORSB)

Maurice – Appui des partenaires au développement à Maurice
Maurice – Présence des partenaires au développement par secteur (2009)

Secteur	Commission européenne	Banque mondiale	FAD	BAD	PNUD (AT)	Banque chinoise de develop.	Chine	Banque européenne d'investissement	Inde	Secrétariat du Commonwealth	Société financière internationale
Agriculture, élevage et forêts											
Gouvernance et appui budgétaire											
Éducation											
Énergie											
Environnement et changement climatique											
Santé et VIH/sida											
TIC/sciences et technologies											
Administration publique et renforcement des capacités											
Gouvernance politique											
Développement du secteur privé											
Réintégration/développement communautaire											
Routes, transport et infrastructure											
Eau et assainissement											

Note: 1/ Bailleur de fonds actif; 2/ Prière de noter que le PNUD ne fournit pas l'appui budgétaire, contrairement aux autres bailleurs de fonds, mais il nous fournit l'assistance technique/renforcement des capacités.

Source: MOFEE.

Maurice: Présentation succincte des opérations d'appui budgétaire (en millions)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
FAD	24 euros (34,8 USD)	24 euros (32,4 USD)	24 euros 25 euros (65,7 USD)	50 euros* (67 USD)	50 euros* (67 USD)	
BAD	10 USD	10 USD	10 USD 100 USD**	100 USD*	100 USD*	
UE (DONS)	8,6 euros 6,5 euros (22 USD)	3,6 euros 4,5 euros 54,7 euros (85 USD)	21,2 euros 32,3 euros (71,7 USD)	49,2 euros (66 USD)	39 euros** (52 USD)	34 euros** (45 USD)
BM	30 USD	30 USD	100 USD 50 USD			
Total, aide effective et attendue	96,8 USD	157,4 USD	397,4 USD	231 USD	230 USD	40 USD

Note: 1/ Taux de change: 1 euro = 1,34 USD (mai 2009), 1 euro = 1,35 USD (déc. 2008), 1 euro = 1,45 USD (déc.2007). Total en () converti; 2/ * Montants indicatifs, à confirmer; 2/ ** Montants indicatifs, à confirmer en 2010 et 2011, respectivement.

Source: Partenaires au développement.

Maurice – Indicateurs économiques et financiers

Tableau A1
Maurice – Principaux indicateurs économiques

	2007/08	2008/09	Juil.-Déc. 2009	2010	2011
<u>Economie réelle</u>					
Taux de croissance du PIB, %	5,5	2,9	2,4	3,0	4,0
Taux d'inflation mesuré par l'IPC (cible)	8,8	7,0	3,6	5,0	5,0
Investissement intérieur brut (en % du PIB)	26,0	23,7	25,2	24,3	24,3
Taux de chômage (%)	8,2	8,8	8	9	8,5
<u>Finances publiques (en % du PIB)</u>					
Transactions affectant la valeur nette					
Recettes	21,1	22,1	21,3	20,1	20,8
dont taxes	18,8	18,3	17,1	17,2	17,6
dons	0,3	1,2	1,8	1,0	1,1
Dépenses	21,7	23,6	22,9	21,9	21,5
Bilan d'exploitation brut	-0,6	-1,5	-1,6	-1,8	-0,7
Transactions en actifs non financiers					
Acquisition nette d'actifs non financiers	2,6	2,4	3,2	3,1	2,6
Prêts (+)/Emprunts nets (-) (Bilan global)	-3,2	-3,9	-4,8	-5,0	-3,3
Dépenses primaires	20	22,1	22,7	21,4	20,6
Excédents (+)/Déficits primaires (-)	1,2	0,0	-1,4	-1,4	0,2
<u>Dettes publiques (en % du PIB) 2/</u>					
Dettes publiques totales (Fin de période)	56,6	58,5	59,3	60,4	60,1
dont intérieure	48,3	49,2	46,5	43,0	39,0
extérieure	8,3	9,3	12,8	17,4	21,1
<u>Monnaie (en % du PIB)</u>					
Engagements monnaie sens large (Fin de période)	98,0	104,9	105,8	107,0	108,9
Taux d'intérêt (moyenne BT, enchères primaires, %)	12,9	8,8
<u>Secteur extérieur</u>					
Déficit (-)/Excédent compte courant (+) % PIB	-5,6	-9,3	-12,3	-11,2	-11,0
Exportations de biens et services, taux de croissance, % 3/	1,4	-4,1	-2,3	0,1	2,0
Importations de biens & services (FAB), taux de croissance, %	8,9	-2,9	4,1	3,0	3,7
Réserves internationales nettes (mois d'import.)	8,5	7,7	-7,6	-7,2	-6,9

Note : (1). Les projections concernent les changements en %, comparé à la période correspondante de l'année précédente ; (2) Les chiffres de la dette correspondent à fin juin 2009. Ils ont été révisés après la publication du Budget de transition de mai 2009. Les nouveaux chiffres ne prennent pas en compte les décaissements de prêt à CEB pour le projet énergétique de Fort ; (3) Les chiffres des exportations sont ceux de fin juin 2009.

Source : Estimations 2009 du budget base programme (juillet - décembre) et estimations indicatives 2010-2011, Ministère des Finances et du Renforcement de l'autonomie économique 22 mai 2009 et estimation des services de la BAD.

Tableau A2
Maurice – Finances publiques
(En millions de \$ EU)

	2007/08	2008/09	Juil.-Déc. 2009	2010	2011
		Estimations	Estimations	Prévisions	Prévisions
<i>Transactions affectant la valeur nette</i>					
Recettes (1)	1717	1893	954	1780	1947
Taxes	1543	1570	766	1528	1651
Contributions sociales	6	29	15	29	30
Dons	15	99	79	87	104
Autres recettes	153	196	94	136	162
Dépenses (2)	1793	2021	1027	1944	2015
Indemnisation d'employés	410	516	280	540	548
Usage de biens et services	138	167	98	190	186
Intérêts 1/	344	329	151	321	328
Subventions	45	30	14	27	26
Dons	434	525	219	380	438
Prestations sociales	330	369	204	370	361
Autres dépenses	92	85	32	59	68
Imprévus	0	0	29	57	59
Solde à nouveau brut (1-2)	-76	-128	-73	-164	-67
<i>Transactions en actifs non financiers</i>					
Acquisition nette actifs non financiers	146	203	143	278	240
Immobilisations	138	199	141	275	237
Actifs non produits	9	4	2	3	3
Prêts/Emprunts nets (Solde budgétaire)	-223	-331	-216	-442	-308
Prêts/Emprunts nets en % du PIB	-2,7%	-3,9%	-4,8%	-5,0%	-3,3%
<i>Transactions en actifs financiers actif & passif (Financement)</i>					
Acquisition nette d'actifs financiers	46	50	-4	-12	-10
Création nette de dettes	269	381	212	430	298
Création nette de dettes en % du PIB	3,3%	4,4%	4,7%	4,8%	3,2%
Ajustement pour différence entre exercice et gestion	-	0	-10	2	-4
Besoins d'emprunts	269	381	222	428	302
Besoins d'emprunts en % du PIB	3,3%	4,4%	4,9%	4,8%	3,2%
intérieurs	298	259	64	211	53
extérieurs	-30	122	158	218	249
Solde primaire	122	-2	-65	-121	21
Solde Primaire en % du PIB	1,5%	0,0%	-1,4%	-1,4%	0,2%
Dépenses primaires en % du PIB	20%	22,1%	22,7%	21,4%	20,6%
Taux de change nominal (\$ EU)	31	32	33	34	35

Notes : 1/A compter de l'ex. 2008/09, les intérêts sont calculés sur la base de l'exercice et non de la gestion.

Source : Estimations 2009 du budget base programme (juillet - décembre) et estimations indicatives 2010-2011, Ministère des Finances et du Renforcement de l'autonomie économique, 22 mai 2009, et estimations des services de la BAD.

Tableau A3
Maurice – Enquête sur la situation des banques
(En millions de roupies mauriciennes)

	Déc. 2004	Déc. 2005	Déc. 2006	Juin 2007	Déc. 2007	Juin 2008	Déc. 2008
Avoirs extérieurs nets	124 748	146 603	239 095	243 085	266 304	295 283	284 222
Autorités monétaires	40 269	52 561	...	53 362	...
Banques commerciales	84 480	190 524	...	241 921	...
Avoirs intérieurs nets	54 327	42 837	-31 574	-27 677	-26 985	-43 108	-9 741
Crédit intérieur	179 101	198 708	218 007	226 550	242 190	277 278	296 098
Créances sur l'administration centrale (nettes)	41 643	45 251	46 181	42 242	45 524	53 175	46 967
Autorités monétaires	-115	1 741	6 116	-1 417	-270	-4 362	-3 797
Banques commerciales	41 758	43 510	40 065	43 660	45 795	57 537	50 764
Créances sur le secteur privé 1	137 458	153 457	171 826	184 308	196 666	224 103	249 131
Autres engagements financiers 2	-63 148	-89 715	-167 431	-172 353	-188 761	-229 974	-207 939
Autres rubriques (nettes)	-61 626	-66 156	-82 151	-81 875	-80 415	-90 411	-97 900
Masse monétaire au sens large (M2)	179 075	189 440	207 521	215 408	239 318	252 175	274 481
Monnaie (M1)	48 448	47 684	53 148	54 599	64 429	66 576	75 987
Quasi-monnaie	130 627	141 756	154 373	160 809	174 889	185 599	198 494
Monnaie des réserves	14 734	13 491	12 208	16 206	17 424	19 421	28 047
Notes :	1/ Ces créances comprennent les créances sur les entreprises publiques. 2/ La principale composante des autres engagements financiers est constituée des dépôts soumis à des restrictions, qui sont généralement les dépôts des sociétés non financières offshore (ci-après désignées Global License Holders - GBL). Les GBL sont des sociétés résidentes autorisées à faire des transactions exclusivement avec les non-résidents et uniquement en devises.						
Source :	Statistiques financières internationales (FMI), Banque de Maurice et Département des statistiques de la BAD.						

Tableau A4
Maurice – Balance des paiements
(En millions d'USD)

	2007	2008	2009	2010	2011
Solde du compte courant	-416	-863	-876	-1000	-1038
Balance commerciale	-1417	-1766	-1717	-1799	-1854
Exportations de biens, FAB	2249	2138	2109	2083	2076
Importations de biens, FAB	-3666	-3904	-3826	-3882	-3930
Services (nets)	642	551	469	440	420
Revenu (net)	241	153	158	154	165
Transferts courants (nets)	119	199	215	206	232
Comptes de capital et financier	-184	652	876	1000	1038
Compte de capital	-2	-1	-1	-1	-1
Compte financier	-182	653	877	1001	1039
Investissement direct (net)	284	294	214	259	315
Investissement de portefeuille (net)	62	-152	-84	-14	14
Autres investissements (net)	-80	656	606	735	714
Avoirs de réserve	-448	-145	141	20	-5
Erreurs & omissions	600	212	0	0	0
Pour mémoire					
IDE (en % du PIB)	1	3	3	2	3
Compte courant (en % du PIB)	-5,5	-10,4	-10,2	-11,2	-11
Réserves internationales nettes	1410	1959	1619	1075	1052
RIN en mois d'importations	8,6	8,1	7,6	7,2	6,9
Taux de change nominal (dollars EU)	31	32	33	34	35

Sources : Ministère des Finances & du Renforcement de l'autonomie économique & Département Statistiques BAD

Maurice – État de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement

	1990	1995	2000	2005	2015 Target
Indicateurs sociaux généraux					
Population (millions d'habitants)	1,1	1,1	1,2	1,2	...
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 ans et plus)	84
Espérance de vie à la naissance (années)	69	70	72	73	...
Taux de fécondité, total (naissance par femme)	2,3	2,1	2,0	2,0	...
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim					
Cible : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et qui souffre de la faim					
Prévalence de la malnutrition, insuffisance pondérale (% d'enfants de moins de 5 ans)	...	14,9
Proportion de la population disposant de moins d'un dollar en PPA (%)
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	6	6	...	5	3
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous					
Cible : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires					
Taux d'alphabétisation, total pour les jeunes (% des personnes âgées de 15 à 24 ans)	91	95	100
Assiduité jusqu'en 5ème année, total (% de la cohorte)	97	...	99	97	100
Taux d'achèvement des études primaires, total (% des enfants de la tranche d'âge pertinente)	64	98	105	97	100
Taux de scolarisation, dans le primaire (% net)	91	...	93	95	100
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes					
Cible : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2015					
Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement national (%)	7	8	8	6	...
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire (%)	101	...	96	98	100
Rapport Jeunes femmes/Jeunes hommes alphabétisés (% dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans)	100	102	...
Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole (% de la main-d'œuvre non agricole totale)	36,7	36,4	38,6	37,5	...
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile					
Cible : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans					
Vaccination contre la rougeole (% d'enfants âgés de 12 à 23 mois)	76	89	84	98	...
Taux de mortalité, nourrissons (pour 1 000 naissances vivantes)	20	20	16	13	...
Taux de mortalité, enfants de moins de 5 ans (pour 1 000)	23,0	21,0	18,0	15,0	8,3
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle					
Cible : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle					
Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (% du total)	91	98	100	99	100
Taux de mortalité maternelle (estimation modérée pour 100 000 naissances vivantes)	24
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies					
Cible : D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle. D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle					
Prévalence de l'utilisation des contraceptifs (% de femmes de 15 à 49 ans)	75	...	76
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)	69	67	64	62	...
Prévalence du VIH, total (% de personnes âgées de 15 à 49 ans)
Cas de tuberculose détectés dans le cadre de la stratégie DOTS (%)	0,6	...
Objectif 7 : Assurer un environnement durable					
Cible : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales. Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable					
Emissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	1,4	1,6	2,3	2,6	...
Proportion de zones forestières (% de la superficie totale)	19	...	19	18	...
Infrastructures d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès)
Sources d'eau potable améliorées (% de la population y ayant accès)	94	...
Proportion de zones protégées à l'échelle nationale (% de la superficie totale)	3,3	...
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement					
Cible : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire. Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme. En coopération avec les pays en développement, élaborer et mettre en oeuvre des stratégies de promotion d'emplois décents et productifs pour les jeunes. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous					
Aide par habitant (en USD courants)	84	21	17	26	...
Service de la dette (PPG et FMI uniquement, % des exportations de biens et services, à l'exclusion des envois de fonds par les travailleurs migrants)	7,3	6,0	16,4	5,4	...
Nombre d'abonnés pour le téléphone fixe et le téléphone mobile (pour 1 000 habitants)	55	142	388	862	...
Nombre d'utilisateurs d'internet (pour 1 000 habitants)	0	2	73	146	...
Nombre d'ordinateurs personnels (pour 1 000 habitants)	4	32	101	162	...
Service de la dette total (% des exportations de biens, de service et de revenus)	8,8	9,4	18,2	7,2	...
Taux de chômage, jeunes femmes (% de femmes actives âgées de 15 à 24 ans)	...	28,1	...	34,3	...
Taux de chômage, jeunes hommes (% d'hommes actifs âgés de 15 à 24 ans)	...	21,4	...	20,5	...
Taux de chômage, total pour les jeunes (% de tous les jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans)	...	23,8	...	25,9	...

Source : Base de données sur les indicateurs du développement dans le monde, février 2008

Note : 1/Les chiffres en italique se réfèrent aux périodes autres que les périodes précisées

VIH/sida à Maurice

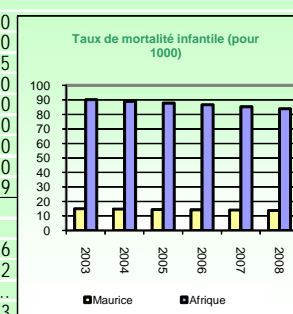
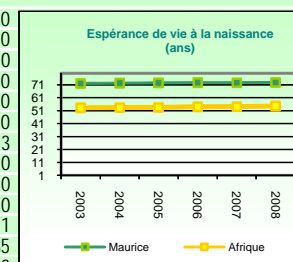
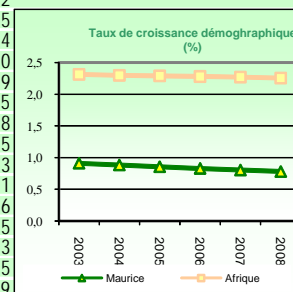
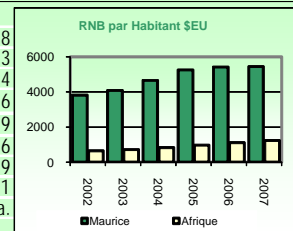
- Concernant l'épidémie du VIH/sida (environ 1 % de la population sexuellement active), l'usage commun de seringues contaminées est devenu un facteur majeur, avec 66 % de nouvelles infections chez les personnes usant de drogues par voie d'injection ; cette tendance a atteint 92 % en 2005, avec une légère baisse à 85,6 % en 2006. Les prostituées, parmi lesquelles existe une proportion élevée de personnes usant de drogues par voie d'injection (73,8 %), font preuve d'une extrême vulnérabilité dans cette féminisation émergente de la maladie et pourraient contribuer à la propagation généralisée de l'épidémie.
- La Banque finance déjà un programme régional contre le VIH/sida, en collaboration avec la Commission de l'Océan Indien, en tant qu'organe d'exécution (6 millions d'UC). L'objectif de ce programme est de prévenir la propagation du VIH/sida au sein et entre les États membres de la Commission de l'Océan Indien à travers i) la sensibilisation des populations de la sous-région pour éviter les comportements à risque ; ii) l'amélioration de l'accessibilité aux soins préventifs et curatifs de qualité ; iii) le suivi de l'évolution de l'épidémie dans la sous-région ; iv) le renforcement des capacités de gestion et de contrôle.

Source: BAD – Département du développement humain (2009).

Maurice

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Maurice	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie (*000 Km ²)		2	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2008	1,3	985,7	5 523,4	1 226,3
Population urbaine (% of Total)	2008	42,4	39,2	44,0	74,4
Densité de la population (au Km ²)	2008	623,3	32,5	23,0	49,6
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2007	5 450	1 226	2 405	38 579
Participation de la Population Active - Total (%)	2005	44,4	42,3	45,6	54,6
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2005	34,0	41,1	39,7	44,9
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2006	0,795	0,482	0,694	0,911
Indice de développement humain (rang sur 174 pays)	2006	74	n.a.	n.a.	n.a.
Indice de pauvreté humaine (HPI-1) (% de la pop)	2005	11,4	38,7
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2008	0,8	2,3	0,3	1,2
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2008	0,9	3,3	2,5	0,5
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2008	23,1	40,9	16,6	27,4
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2008	6,9	3,4	16,7	8,0
Taux de dépendance (%)	2008	42,9	79,5	47,7	53,9
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2008	98,4	99,3	94,3	101,5
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2008	27,3	24,2	24,3	25,8
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2008	73,0	54,5	76,7	67,5
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2008	76,3	55,6	67,5	80,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2008	14,7	35,7	11,0	20,1
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2008	7,1	13,0	10,4	8,6
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2008	13,8	83,9	7,1	48,5
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2008	16,2	137,4	8,8	72,3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2008	1,9	4,6	1,6	2,5
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2006	23,1	683,0	450	9
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2002	75,9	29,7	61,0	75,0
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2006	111,9	39,6	78,0	287,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2006	245,3	120,4	98,0	782,0
Naissances assistées d'un personnel de santé qualifié (%)	2005	99,2	51,2	59,0	99,0
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2006	100,0	64,3	84,0	100,0
Accès aux services de santé (% de la population)	2004	99,0	61,7	80,0	100,0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2006	94,0	37,6	53,0	100,0
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH/SIDA	2007	1,7	4,5	1,3	0,3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2006	23,0	315,8	275,0	19,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2007	98,0	83,0	89,0	99,0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2007	98,0	83,1	81,0	93,0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2003	6,0	25,2	27,0	0,1
Apport journalier en calorie par habitant	2004	2 999	2 436	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2006	2,1	2,4	1,8	6,3
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2007	101,4	99,6	106,0	101,0
Primaire - Filles	2007	101,4	92,1	103,0	101,0
Secondaire - Total	2007	87,8	43,5	60,0	101,5
Secondaire - Filles	2007	89,7	40,8	58,0	101,0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2007	64,7	47,5	51,0	82,0
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2007	12,6	38,0	21,0	1,0
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2007	9,8	29,0	15,0	1,0
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2007	15,3	47,0	27,0	1,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2006	3,7	4,5	3,9	5,9
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2005-08	49,3	6,0	9,9	11,6
Taux annuel de déforestation (%)	2000-08	0,6	0,7	0,4	-0,2
Taux annuel de reboisement (%)	2000-08	2,0	10,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2005-08	2,4	1,0	1,9	12,3



Source : Base des données du Département de la Statistique de la BAD;

dernière mise à jour: mars 2009

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponible;

Maurice – CARTE



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Banque africaine de développement et OCDE (2009), Perspectives économiques en Afrique 2009.
- Département des statistiques de la Banque africaine de développement.
- Association des femmes entrepreneurs de Maurice (2004), étude sur l'impact des licenciements de la zone franche à l'île Maurice.
- Banque de Maurice, Bulletin statistique mensuel (divers) (<http://www.bom.intnet.mu>).
- Bureau central des statistiques (2009), Maurice en chiffres.
- Economist Intelligence Unit (2009), Rapport pays de Maurice; et profils pays (divers).
- Communauté européenne (2007), Document de stratégie pays de Maurice et programme indicatif national pour 2008-2013.
- Gouvernement de Maurice (2008), Discours de présentation du budget 2008-2009, 2007-2008 et 2005-2006 (<http://www.gov.mu/portal>).
- Gouvernement de Maurice (2005), Vision 2020, Port Louis.
- Imam P. and Minoiu C. (2008), Mauritius: A Competitiveness Assessment, WP/08/212 IMF Working Paper.
- Fonds monétaire international (2008), Maurice: Note d'évaluation pour la Banque mondiale.
- Fonds monétaire international (2008), Rapport des services sur les consultations menées en 2008 aux termes de l'article IV.
- Khemani P., Mc Kenzie L. and Asell M. (2009), Mauritius: Consolidating and Extending Program-Based Budgeting, Fiscal Affairs Department, International Monetary Fund.
- Ministry of Finance and Economic Empowerment (2008), Programme-Based Budget Estimates 2008-2009 and Indicative estimates July 2009-December 2009 and January 2010-December 2010.
- SIPU International (2007), PEFA Public Financial Management Performance Assessment Report for Mauritius, project No. 2006/129349.
- PriceWaterhouseCoopers (2009), Crafting the Way Forward – Transition budget 2009,
- Forum économique mondial (2008), Rapport de compétitivité mondiale 2008-2009.
- Banque mondiale (2008), Rapport de Doing business 2009.
- Banque mondiale (2008), Faire des affaires dans les petits pays insulaires en développement en 2009.
- Banque mondiale (2006), Stratégie de partenariat-pays 2007-2013 pour Maurice.
- World Bank (2003), Mauritius One Nation, One Destiny: A comprehensive Development Framework Profile.

MAURICE : Document de Stratégie-Pays 2009-2013
CORRIGENDUM
(Traduction)

Page, chapitre	On lit :	Il faudrait lire :
Table des matières	2.2. B. Faiblesses et défis	2.2. B. Contraintes et défis
Equivalences monétaires	Avril 2009 1,00 UC = 49,90 Rs 1,00 UC = 1,50 USD 1,00 USD = 33,13 Rs	Juillet 2009 1,00 UC = 49,90 Rs 1,00 = 1,55 USD 1,00 = 32,15 Rs
Exercice Financier	EXERCICE FINANCIER Du 1 ^{er} juillet au 30 juin	EXERCICE FINANCIER Du 1 ^{er} juillet au 30 juin avant le 30 juin 2009 Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre après le 30 juin 2009
Page 5 ; 2.1.6	L'inflation devrait être ramenée à 5 % en 2009-2010 L'indice boursier à Maurice a chuté de 30 %	L'inflation devrait être ramenée à 5 % en 2010 L'indice boursier à Maurice a chuté de 23 %

On lit :

Tableau 1

Principales tendances macroéconomiques (en tant que % du PIB, sauf indication contraire)

	2005/06	2006/07	2007/08	2009	2010	2011
Croissance du PIB (%)	4,2	6,6	2,9	2,4	3,0	4,0
Inflation (%)	10,7	8,8	7,0	3,6	5,0	5,0
Déficit budgétaire	4,2	3,4	3,9	4,8	5,0	3,3
Déficit compte courant extérieur	7,8	8,9	9,3	12,3	11,2	11,0
Déficit commercial	61,2	61,7	58,5	59,3	60,4	60,1

Il faudrait lire :

Tableau 1

Principales tendances macroéconomiques (en tant que % du PIB, sauf indication contraire)

	2006/07	2007/08	2008/09	Juillet – Déc. 2009	2010	2011
Croissance du PIB (%)	4,2	6,6	2,9	2,4	3,0	4,0
Inflation (%)	10,7	8,8	7,0	3,6	5,0	5,0
Déficit budgétaire	4,2	3,4	3,9	4,8	5,0	3,3
Déficit compte courant extérieur	7,8	8,9	9,3	12,3	11,2	11,0
Déficit commercial	61,2	61,7	58,5	59,3	60,4	60,1

Page, chapitre

On lit

Il faudrait lire

Page 14 ; 2.1.20

Jusqu'à présent, il y a un décalage entre la qualité et la spécificité des produits de l'éducation et les besoins du secteur économique.

Jusqu'à présent, il y a un décalage entre la qualité et la spécificité des produits de l'éducation et les besoins du secteur économique. Néanmoins, la majorité des institutions d'éducation supérieure sont reliées en réseau avec le monde des affaires et de l'industrie ; pour sa part, le *Human Resource Development Council (HRDC)* présentera sous peu la version mise à jour de son plan national de valorisation des ressources humaines (*National Human Resource Development Plan, NHRDP*).

Page 15 ; 2.1.23

Toutefois, ces ressources ne sont pas bien exploitées.

Toutefois, ces ressources ne sont pas exploitées pleinement.

Page 16 ; 2.2.3.

[...] par la promotion des cinq secteurs suivants : sucre de canne, tourisme, industries à vocation exportatrice (EOE), services d'exportation, services financiers, énergies renouvelables et TIC.

[...] par la promotion des secteurs suivants : sucre de canne, tourisme, industries à vocation exportatrice, services d'exportation, services financiers, énergies renouvelables et TIC.

Page 19 ; 2.4.1.

[...] renforcement des capacités (annexe 2). A la fin de 2008

[...] renforcement des capacités. A la fin de 2008

Page 23 ; 3.2.1.

Le tableau 3 présente le programme [...]

Le tableau 2 présente le programme [...]

Page 24, Tableau 3,

Don PRI Genre
protection sociale

Don PRI Genre

Annexe 1, page 1/5
4^{ème} colonne

- Signature d'au moins deux arrangements similaires avec les autres entités académiques de la région
- Achèvement du rapport d'évaluation de la viabilité et de la faisabilité, y compris les enquêtes sur les marchés et la mobilisation des ressources
- Mise en place, à titre pilote, du centre régional [...]

- Signature d'au moins deux arrangements similaires avec les autres entités académiques de la région
- Mise en place, à titre pilote, du centre régional [...]

Page, chapitre**On lit****Il faudrait lire**

Annexe 1, page 2/5
3^{ème} colonne

- Accroître la contribution du TIC au PIB en la faisant passer de 6 % en 207 à 10 % en 2013

- Accroître la contribution du TIC au PIB en la faisant passer de 6 % en 2007 à 10 % en 2013

5^{ème} colonne

- Les dossiers d'appel d'offres pour les entrepreneurs et les consultants sont prêts (début 2010)

- Les dossiers d'appel d'offres pour les consultants sont prêts (début 2010)

Annexe 4, page ¼

Note : (1) [...] Les nouveaux chiffres ne prennent pas en compte les décaissements de prêt à CEB pour le projet énergétique de Fort ;

Note : (1) [...] Les nouveaux chiffres ne prennent pas en compte les décaissements de prêt à CEB pour le projet énergétique de Fort Victoria ;

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

- Ministry of Finance and Economic Empowerment (2008), Program-Based Budget Estimates 2008-2009 and Indicative Estimates July 2009-December 2009 and January 2010-December 2010.

- Ministry of Finance and Economic Empowerment (2008), Program-Based Budget Estimates 2008-2009 and Indicative Estimates July 2009-December 2009 and January 2010-December 2010 (May 2009 Transition Budget).

Annexe 3 on lit :

Maurice – Appui des partenaires au développement à Maurice
 Maurice – Présence des partenaires au développement par secteur (2009)

Secteur	Commission européenne	Banque mondiale	FAD	BAD	PNUD (AT)	Banque chinoise de dévelop.	Chine	Banque européenne d'investissement	Inde	Secrétariat du Commonwealth	Société financier internationale
Agriculture, élevage et forêts											
Gouvernance et appui budgétaire											
Éducation											
Énergie											
Environnement et changement climatique											
Santé et VIH/sida											
TIC/sciences et technologies											
Administration publique et renforcement des capacités											
Gouvernance politique											
Développement du secteur privé											
Réintégration/développement communautaire											
Routes, transport et infrastructure											
Eau et assainissement											

Annexe 3 il faudrait lire:

Maurice – Appui des partenaires au développement à Maurice
 Maurice – Présence des partenaires au développement par secteur (2009)

Secteur	Commission européenne	Banque mondiale	FAD	BAD	PNUD (AT)	Banque chinoise de dévelop.	Chine	Banque européenne d'investissement	Inde	Secrétariat du Commonwealth	Société financier internationale
Agriculture, élevage et forêts											
Gouvernance et appui budgétaire											
Éducation											
Énergie											
Environnement et changement climatique											
Santé et VIH/sida											
TIC/sciences et technologies											
Administration publique et renforcement des capacités											
Gouvernance politique											
Développement du secteur privé											
Réintégration/développement communautaire											
Routes, transport et infrastructure											
Eau et assainissement											